The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

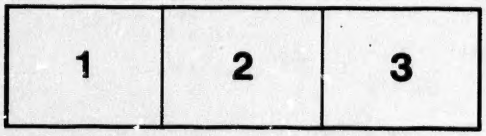

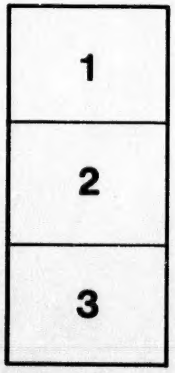

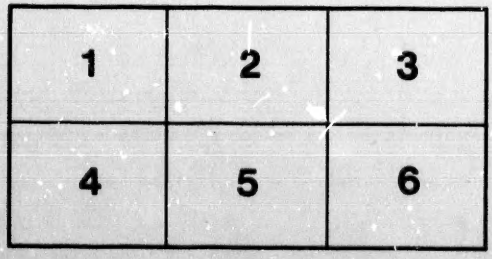

637

J. M. J.

LES TROIS VICTIMES DE YAMASKA

EUGÈNE ET ÉMILE PARADIS

ET

CHARLES MICHAUD

PAR UN CONDISCIPLE

MONTRÉAL
W. F. DANIEL, IMPRIMEUR
Nos. 23 et 25, Rue Ste-Thérèse

1884.

1/170 10

J. M. J.

LES
TROIS VICTIMES DE YAMASKA

ÉMILE ET EUGÈNE PARADIS

ET

CHARLES MICHAUD

NOTICE BIOGRAPHIQUE

MONTRÉAL
W. F. DANIEL, IMPRIMEUR
Nos. 23 et 25, Rue Ste-Thérèse

1884.

1884
(53)

CHARLES MICHAUD

EUGÈNE PARADIS. ÉMILE PARADIS.

PRÉFACE.

Emile et Eugène Paradis, élèves du collège de Montréal, n'étaient pas encore descendus dans la tombe, et déjà leurs condisciples louaient hautement leur bon naturel et les excellentes qualités de leur cœur. Aussi quelle consternation et quelle douleur ne manifestèrent-ils pas à la nouvelle du terrible accident.

Ce sont les circonstances exceptionnellement pénibles de la mort des deux frères, et leur souvenir cher à tous leurs amis et condisciples qui ont suggéré l'idée de la présente notice. Nous espérons qu'elle inspirera à plus d'un jeune homme le désir d'imiter les traits édifiants qu'elle renferme. C'est ce que nous demandons instamment au cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ par Marie, la vierge bénie et Immaculée.

Ce travail, il faut bien l'avouer, n'a pas été difficile. Nous nous sommes adressés à leurs

maîtres et condisciples qui se sont empressés de fournir les renseignements demandés. Cet opuscule est donc un recueil des témoignages rendus à la bonne conduite d'Emile et d'Eugène par ceux qui les ont le mieux connus.

Il est un autre nom que nous ne devons pas passer sous silence.

Charles Michaud, élève du collège Ste. Marie, qui avait su s'assurer l'estime et l'affection de tous ceux qui l'approchaient, uni par la mort aux jeunes Paradis, ne pouvait etre séparé d'eux dans le souvenir de ceux qui les connurent. Malheureusement, il nous a été très-difficile de nous procurer des renseignements sur la vie de cet excellent écolier que d'ailleurs nous avions moins connu. Cependant nous pouvons dire que ceux qui nous en ont parlé ont loué hautement la noblesse et la bonté de son caractère.

En terminant, qu'il nous soit permis d'exprimer le désir que la lecture des pages qui vont suivre porte les âmes pieuses à prier pour nos jeunes amis. Ce sera la récompense de notre travail, la seule que nous ambitionnions.

EMILE ET EUGENE PARADIS.

ELÈVES DU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

I
Mic
est
il s
pare
en
frap
serv
trav
men
son
bles
rité

CHAPITRE I.

ENFANCE DES JEUNES PARADIS

I.

La famille des Paradis, originaire de Saint-Michel, dans le diocèse des Trois-Rivières, est une de ces familles exemplaires, comme il s'en rencontre un si grand nombre dans les paroisses de notre beau Canada. On ne peut, en effet, traverser nos campagnes, sans être frappé de la fidélité avec laquelle elles ont conservé les traditions de piété, d'honneur et de travail, qui ont signalé le pays dans ses commencements. Et sans aucun doute, c'est par son attachement inaltérable à ces louables traditions que la famille Paradis a mérité de donner à Dieu plusieurs serviteurs

dans le clergé et les communautés religieuses.

Une autre de ses gloires, digne d'être rappelée ici, c'est qu'un cousin des jeunes Paradis, Fernand Violetti, était du nombre de nos généreux zouaves qui, en 1869, allèrent au secours du Vicaire de Jésus-Christ, assiégé dans Rome ; ce jeune héros eut l'honneur de mourir pour une si noble cause.

Les deux Paradis étaient les deux seuls fils d'une nombreuse famille, comptant treize enfants, dont cinq vivent encore. Ils naquirent à Saint-Antoine ; Charles - Hercule - Emile, le vingt-trois septembre 1862 ; et Julien-Fernand-Eugène, le neuf août 1864.

Ce que nous savons sur leurs premières années, c'est qu'ils furent élevés dans les habitudes les plus chrétiennes. Leur mère prit grand soin de les former à la piété dès leur enfance. Vrai modèle de la mère de famille, c'était pour Dieu seul qu'elle élevait ses enfants ; et elle eut la consolation de voir en particulier Emile et Eugène grandir, sous son regard maternel, ornés des plus belles qualités de l'esprit et du cœur.

Cependant elle ne se faisait pas illusion, et elle craignait pour ses deux fils les dangers du

monde, où tant d'autres se perdent misérablement. Que de fois on l'a entendue dire qu'elle aimerait mieux voir ses chers enfants ravis à son affection par la mort, que d'avoir à pleurer sur leur innocence perdue ! Et ce vœu, tant de fois exprimé, elle venait de le renouveler au pied des autels, le dimanche même qui précéda le terrible accident.

Pauvre mère !..... Bien cruels durent être les déchirements de votre âme, à la nouvelle de la déplorable catastrophe qui, d'un coup, vous enleva deux objets si précieux et si chers ! Mais, consolez-vous ! Dieu, touché des généreux sentiments de votre cœur, n'a fait qu'exaucer votre prière, et cela, assurément pour le plus grand bien de ces deux chers enfants !

Quant à M. Paradis, il n'était pas moins jaloux que sa vertueuse épouse de conserver intact, dans ces deux jeunes âmes confiées à leurs soins, le précieux don de l'innocence, qui fera toujours le plus bel ornement de l'enfant et du jeune homme. Comprenant parfaitement la gravité des devoirs que Dieu impose aux parents chrétiens, il évitait avec soin tout ce qui aurait pu affaiblir dans l'âme de ces deux enfants les saintes impressions du baptême, et

et les portait, par ses paroles et par ses actes, à l'amour du bien et de la vertu.

Tant de soins ne tardèrent pas à produire les fruits les plus heureux. Les deux enfants révélèrent de bonne heure les meilleures dispositions. On remarqua en eux, dès cet âge si tendre, autant d'affection et de soumission pour leurs parents que de respect et d'attrait pour les choses saintes. En un mot, l'ensemble de leurs qualités enfantines charmait tous ceux qui les voyaient pendant le séjour de la famille à St-Antoine.

Mais, désireux de déployer son activité sur un plus grand théâtre, M. Paradis vint en 1867, s'établir à Montréal avec sa famille, et il fut admis dans la police municipale. On reconnut bientôt que c'était un homme d'une intelligence et d'une droiture de sens non communes. Aussi depuis qu'il est devenu chef de cette immense administration, il en a toujours rempli les fonctions avec un talent, un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. Grâce à sa prudence et à sa fermeté, il a su donner à tout le corps qu'il est chargé de conduire, un esprit qui fait l'honneur de notre ville et la sécurité de ses habitants.

Tel se montra dans cette position le digne père de ces deux jeunes gens.

Leur mère nous a donné quelques renseignements sur les premiers temps de leur séjour à Montréal.

Elle nous a dit se souvenir particulièrement que les enfants, n'ayant jamais vu d'autre prêtre que le digne curé de la paroisse où s'écoula leur première enfance, furent étonnés d'en rencontrer un si grand nombre dans notre belle ville de Montréal, si populeuse et si catholique. Aussi dans leur naïveté, ne purent-ils s'empêcher de témoigner leur surprise. On leur dit que tous ces prêtres allaient remplir les diverses fonctions de leur saint ministère, et en particulier, consoler les malades, et assister les mourants. Cette réponse les frappa tellement que, peu de temps après, Emile, l'aîné, qui n'avait encore que six ans, ayant vu dans la rue, un homme tomber d'une attaque d'apoplexie, s'écria aussitôt : " Cet homme se meurt ; allez vite chercher un prêtre.”..... Et ces secours de la religion qu'il sollicitait pour ce moribond, hélas ! ce cher enfant était loin de soupçonner que dans quelques années, il en serait privé lui-même avec son frère bien-aimé !

On nous a dit que, dès ce temps, Emile et Eugène manifestaient des sentiments de piété peu ordinaires à cet âge. C'est cette piété qui leur inspirait ce vif attrait pour les prêtres : ils aimaient à les rencontrer dans la ville ; et qu'on nous permette ce détail, pour les voir plus longtemps, ils se rendaient aux coins des rues, et de là, les suivaient du regard.

Vers la même époque, ils exprimèrent à leur mère le désir de servir à l'autel ; et pour s'en rendre dignes et capables en même temps, ils s'appliquèrent à donner encore plus de satisfaction à leurs maîtres de classe, et se mirent tout de suite à l'œuvre pour apprendre les prières de la messe. Quand ils les surent, ce fut une grande joie pour eux, et, sur leurs instances, on alla les présenter comme servants de messe à l'église voisine. Leur assiduité à ce pieux office était remarquable. Ils se levaient de grand matin, longtemps avant l'heure des classes, et ils partaient joyeux et alertes pour se rendre à l'église et se mettre à la disposition des prêtres ; ceux-ci ne pouvaient leur faire plus de plaisir que de recourir à eux.

Enfin, aux jours de congé, ils retournaient à l'église dans la journée, et offraient leurs petits

services au sacristain pour le soin des chapelles et la décoration des autels. Comme d'autres petits Samuels, ils se faisaient un bonheur d'y mettre tout en ordre sous la direction qui leur était donnée.

II.

Ce goût prématuré pour les œuvres de piété n'empêchait pas ces enfants d'être d'une pétulance et d'une vivacité extraordinaires. Ils aimaient les jeux, et se rencontraient volontiers avec des camarades du même âge. A ce propos, Mme Paradis leur fit remarquer que beaucoup de ces jeunes enfants, n'ayant pas reçu d'éducation, ne pouvaient être pour eux une société convenable. Mais, candides et innocents comme ils l'étaient, ils ne saisirent point la portée de ces paroles. Malgré la surveillance que l'on exerçait sur eux, ils échappèrent encore de temps en temps à l'œil vigilant de leur mère, pour aller se livrer au jeu avec les mêmes camarades.

Un jour, Emile s'étant absenté, son père

alla, tout inquiet, à sa recherche. Bientôt cependant Emile revint à la maison.

—D'où viens-tu ? lui demanda son père.

—Je viens de glisser avec un tel, répondit Emile.

—Tu sais bien, reprit le père, que je t'ai défendu de fréquenter ce compagnon-là. Je t'ai promis une correction si cela t'arrivait, il faut que je te la donne. Ce qui eut lieu. Puis il enjoignit à son fils d'attendre dans un endroit qu'il lui désigna, le retour de sa mère, alors absente, pour recouvrer sa liberté.

Le souvenir de cette punition fut toujours présent à la mémoire de l'enfant.

Une autre fois, la mère s'adressant à la conscience d'Emile, lui fit entendre que la fréquentation de ces mêmes compagnons pouvait l'exposer ainsi que son frère an danger d'offenser le bon Dieu, et que, si ce malheur leur arrivait, ce serait lui qui en serait responsable pour tous deux. Cette recommandation de la mère, et la fermeté du père les convainquirent de la nécessité d'éviter certains camarades, et produisirent dans leur cœur bien disposé, une impression profonde et durable.

Nous en voyons la preuve dans ce qui suit.

Deux ou trois ans après, lorsque les enfants allaient au collège, Emile, ayant appris que quelques-uns de ses compagnons d'autrefois étaient loin de donner pleine satisfaction à leurs parents, dit à sa mère : " O ma bonne mère, quelle reconnaissance nous vous devons pour les bons conseils que vous nous avez donnés dans notre enfance ! Que je remercie Dieu de la correction que mon père m'a infligée autrefois ! Comme nous avons bien fait d'éviter ces compagnons que vous nous aviez défendu de fréquenter ! "

Et ici, nous pouvons bien faire une remarque sur ce qui arrive trop souvent dans le monde. Le défaut de soin des parents à l'égard des enfants est toujours funeste et entraîne les plus tristes conséquences. Que de pères et de mères aveugles sur leurs plus importants devoirs, ont eu à se reprocher leur coupable négligence !

Regrets et malheur que M. et Mme Paradis surent éviter. Grâce à la vigilance et à la sollicitude dont ils étaient l'objet de la part de leurs bons parents, Emile et Eugène furent préser-

vés de bien des défauts si communs chez les enfants abandonnés à eux-mêmes.

Pour ne parler que d'un point, ils étaient d'une très-grande réserve dans les conversations et dans leurs rapports avec leurs condisciples. Jamais on ne leur a entendu proférer une parole inconvenante. C'est ce que nous ont assuré tous leurs amis de collège, et ce témoignage a été confirmé par les maîtres.

Ces sortes de paroles leur inspiraient une telle horreur que, lorsque, contre toute prévoyance, il leur arrivait de les entendre, ils en éprouvaient de la tristesse, et même une indignation que parfois ils ne pouvaient contenir.

Eugène avait entendu, au retour du collège, des propos assez peu mesurés. Quand il rentra à la maison, on fut bien surpris de voir la tristesse peinte sur la figure de cet enfant toujours gai et épanoui. Sa mère, lui en ayant demandé la cause, au lieu de répondre, il se mit à pleurer, comme si sa conscience lui reprochait quelque faute. On insiste, et l'enfant, fondant en larmes, dit : " Il y a bien sujet d'avoir de la peine, quand on se voit obligé d'entendre ce qu'on ne voudrait pas. "

Dans une autre circonstance, les deux frères prenaient plaisir à regarder des travailleurs occupés au creusement d'un canal. Or ces gens-là ne se gênaient guère dans leur conversation. L'un d'eux, s'adressant à Emile, le pria d'aller lui chercher de l'eau à la fontaine voisine. " Non, répondit l'enfant, je n'irai pas vous en chercher, vous êtes trop libre dans vos paroles. " " Et moi, reprit immédiatement Eugène, j'irai, mais à la condition que vous me promettiez de ne plus blasphémer. " Enfin, un troisième et dernier incident nous prouve mieux encore jusqu'où ils portaient la délicatesse en cette matière.

Un camarade avait osé se permettre quelques paroles déplacées. Emile, qui l'a entendu, en est profondément indigné, et lui dit d'un ton décidé que, si ces propos ne cessent sur-le-champ, lui se chargera d'y mettre fin. En effet, un geste d'Emile et le ton de voix avec lequel il avait parlé laissèrent entendre clairement qu'il était tout près de passer des menaces aux voies de fait, et le malencontreux jugea à propos de se taire.

Tous ces traits nous montrent avec quel soin

ces deux bons jeunes gens s'interdisaient à eux-mêmes toutes paroles défendues, et évitaient ceux qui s'en rendaient coupables. Aussi comme leur âme dut être pure et innocente jusqu'alors ! Et par suite des précautions dont ils continuèrent à s'entourer, ainsi que nous aurons encore l'occasion de le constater, cette innocence brilla toujours sur leur front.

Le fait suivant, quoique d'un autre genre, trouve ici sa place ; car il se rapporte à la même époque.

A l'âge de neuf ans, Emile fut atteint d'une maladie dont les symptômes étaient inquiétants. Une religieuse de la ville vint visiter la famille pour voir le jeune malade. Comme le premier danger avait disparu, elle crut devoir encourager l'enfant, et voulut le rassurer en lui disant qu'il n'en mourrait point. Mais Emile ne répondit rien ; et, quand la sœur fut partie, il dit à sa mère : " je ne veux plus voir cette sœur qui croit me consoler en me disant que je ne mourrai pas ; car, moi, je voudrais bien mourir dès à présent."

Ce désir de la mort, en effet, ne doit pas surprendre dans l'enfant qui a gardé son innocence baptismale. N'ayant jusque-là entendu

parler de Dieu que comme d'un père plein de bonté et de tendresse, sa jeune âme qui n'a pas eu le temps de s'attacher à la vie est prête, à chaque instant, à briser cette frêle enveloppe du corps pour s'envoler vers les demeures éternelles, et y jouir de la vue et des caresses de son Père céleste.

Cependant, ce désir, exprimé par son cher enfant malade, Mme Paradis ne s'en rendit pas compte tout d'abord. Elle n'en eut l'explication que plus tard, quand les deux petits frères firent leur première communion. Voici ce qu'ils dirent à leur mère : " Oh ! quel n'est pas notre bonheur en ce beau jour ! Mais ce bonheur, on peut le perdre si vite au milieu des dangers de ce monde ! Ah ! si le bon Dieu voulait de nous aujourd'hui, nous y consentirions volontiers !"

Cette parole nous dispense de tout autre détail sur la manière dont Emile et Eugène accomplirent cet acte si important dans la vie du chrétien. Elle nous semble la meilleure preuve de l'excellente préparation qu'ils durent y apporter, et des grâces abondantes qu'ils en recueillirent. Et, chose singulière, plusieurs fois depuis ce temps, ils manifestèrent le

même désir à leur mère. N'était-ce pas comme un pressentiment que le bon Dieu leur donnait de la mort prématurée et soudaine à laquelle ils étaient réservés ?

III.

Jusqu'à l'âge de douze à quatorze ans, les deux enfants avaient suivi les écoles primaires de la ville, et ils s'y étaient fait remarquer autant par leur conduite que par leur application et leurs succès. C'est pourquoi M. Paradis eut la pensée de leur procurer les avantages d'une éducation plus élevée, et il songeait à les placer au collège. Mais il était convaincu que, dans l'importante affaire de l'avenir, il ne faut pas violenter l'enfant. Et quant à la question particulière d'un cours d'étude, sa persuasion était que l'on doit consulter, avant tout, les inclinations et les aptitudes du jeune homme. Et il n'avait pas tort. Que de jeunes gens qui sont obligés de s'arrêter dans la carrière des études, pour y avoir été poussés comme malgré eux, sans aucun attrait ni disposition naturelle ! M. Paradis attendait donc que ses deux fils lui manifestassent le désir d'entreprendre un cours classique.

Or de pareils attraits venaient de se réveiller dans l'âme d'Emile. Les succès qu'il avait obtenus dans son cours primaire, le désir de se préparer à son avenir, sur lequel ses parents avaient déjà attiré son attention, ses rencontres avec de jeunes collégiens, ses amis, et les renseignements favorables qu'il en reçut sur la vie de collège, tout cela lui avait inspiré un certain goût pour ce genre de vie. Mais, dans la crainte d'éprouver un refus, il n'osa pas d'abord s'en ouvrir à ses parents. Cependant, pour obtenir leur consentement, il avait déjà fait une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes ; et afin de montrer à son père toute sa bonne volonté pour l'étude, il s'appliqua si bien qu'à la fin de cette année, il remporta plusieurs prix.

Enfin une occasion d'exposer sa demande se présenta comme d'elle-même. Un enfant voisin venait d'être emmené par la police, pour cause de vol. Emile profita de cette circonstance pour dire expressément à son père : Papa, je suis sûr que vous n'aimeriez pas à me voir comme celui-là ; envoyez-moi donc au collège pour me soustraire à tout jamais au danger d'une rencontre avec de

pareils compagnons. M. Paradis ne put résister au désir si formel de son fils ; et celui-ci obtint et fit son entrée au collège de Montréal au commencement de l'année scolaire 1875.

Néanmoins, la vie nouvelle que son frère venait d'embrasser rencontrait chez Eugène une vive répugnance. Il regrettait à la vérité le départ de ce frère, dont la société avait eu pour lui tant de charmes, mais il aimait tellement la maison paternelle qu'à l'entendre, il ne pourrait jamais se résigner à la quitter. Pour justifier cet éloignement, il trouvait que son père s'imposait des sacrifices déjà assez grands pour Emile, et, au lieu d'occasionner de nouvelles charges, il pensait que lui-même ferait mieux de rester dans le monde pour se mettre plutôt en état de gagner sa vie, et pour soulager ainsi la famille. Telles étaient les réflexions que se faisait à lui-même cet enfant de douze ans. N'ont-elles pas de quoi surprendre, et ne révèlent-elles pas un esprit sérieux et réfléchi, tel qu'on en trouve rarement à cet âge ?

Mais enfin une circonstance extraordinaire vint changer toutes ces dispositions. Nous allons la rapporter telle qu'elle est arrivée, sans en rien préjuger.

Un soir, pendant la veillée, Eugène avait montré un peu d'humeur, et en punition de sa faute, il fut obligé de se retirer seul dans sa chambre, avant l'heure ordinaire du coucher. Il était à peine au lit, et encore tout éveillé, lorsqu'il lui sembla voir un autel, et à l'autel un prêtre qui se tenait devant un missel richement orné, et portant des croix au centre et aux quatre coins. Bientôt le prêtre ouvre le livre et en tourne les feuillets un à un. Mais au lieu de caractères, l'enfant à sa grande surprise, n'y voit encore que des croix. A la dernière page seule, il put lire ces mots : " Enfant, suis-moi ; tu n'as guère d'autre chemin à suivre. " La vision dura quelques instants, et laissa l'enfant sous une impression très-vive.

Cependant, la famille avait terminé la veillée ; et la mère, avant d'aller prendre son repos, se rendit auprès du lit de son cher Eugène ; celui-ci, tout en larmes, raconta la vision telle que nous venons de la rapporter, ajoutant cette particularité qu'il ne comprenait pas le sens du mot *guère* écrit de cette manière.

Voilà le fait qui se reproduisit encore une

autre fois dans les mêmes circonstances. Quoiqu'on en puisse penser, nous le citons parce qu'il eut pour résultat de changer complètement les idées de l'enfant, et le lendemain même, Eugène dit à ses parents que le bon Dieu voulait, sans doute, lui faire entendre qu'il devait surmonter ses répugnances, et dès lors il était résolu à suivre son frère au petit-séminaire de Montréal.

CHAPITRE II.

SÉJOUR AU PETIT-SEMINAIRE.

I.

Le but de cet établissement, plus communément connu sous le nom de collège de Montréal, est celui de toutes les maisons d'éducation du même genre. Former l'intelligence des jeunes gens à la science, et les cœurs à la vertu ; rendre leur volonté souple et flexible en la pliant sous le joug d'une règle ; leur donner cet ensemble de qualités ou de vertus sociales que l'on appelle les bonnes manières : telles sont les différentes fins immédiates que l'on se propose dans toute institution de jeunes gens vraiment sérieuse et utile à la société. Mais dans un petit séminaire, ces divers objets tendent à une autre

fin, la plus noble, la plus élevée de toutes : celle de préparer le jeune homme à la vocation sublime du sacerdoce. Telle est donc aussi, en dernière analyse, la fin principale, sinon unique du petit-séminaire de Montréal. Et quoiqu'on n'en exclue pas les enfants qui manifestent plutôt des attraits pour quelque profession libérale, sur les trois cents élèves que cet établissement compte en moyenne tous les ans, on peut dire que le plus grand nombre y viennent avec la pensée de se préparer à l'état ecclésiastique.

A raison de ce grand nombre, et aussi à raison de la différence d'âge, les élèves sont séparés en deux divisions bien distinctes : celle des petits et celle des grands. Pour les former tous aux obligations d'une vie d'étude et de travail, on ne néglige aucun moyen. Tous les soins, au contraire, sont pris pour qu'ils deviennent un jour des hommes sérieux, utiles à leur pays et à l'Eglise.

Le cours d'études est de sept ans, en y comprenant une année de cours préparatoire dont la nécessité s'est fait sentir depuis quelque temps. A la fin de la rhétorique, tous, et les élèves destinés au monde, et ceux que

Dieu appelle au sacerdoce, sont admis de plein droit au séminaire de philosophie. Et pour les premiers eux-mêmes, à la condition toutefois qu'ils en acceptent la règle, le séjour dans cette maison ne saurait être que profitable. Ils ont, en effet, l'occasion d'y nouer avec les élèves ecclésiastiques des amitiés salutaires, d'y puiser les principes et les habitudes d'une solide piété ; chez quelques-uns même, comme l'expérience l'a déjà prouvé, se développent des germes de vocation jusque-là demeurés latents.

Ces détails, peut-être un peu longs, sur le petit-séminaire de Montréal, nous les avons donnés, moins à titre de renseignements sur l'esprit et le but de cette maison, que pour indiquer les motifs qui ont guidé M. Paradis dans le choix qu'il en a fait pour l'éducation de ses deux fils.

En y entrant, Emile et Eugène prirent place dans la division des plus jeunes. Dès lors, ils manifestèrent un ensemble de qualités remarquables. Qu'il nous suffise pour le moment de mettre sous les yeux du lecteur le témoignage que rend aux deux frères une personne qui les a parfaitement connus l'un et

l'autre, et comme confesseur, et comme maître de discipline.

" Dès leur entrée au petit-séminaire, on s'aperçut que la première éducation des deux jeunes Paradis n'avait rien laissé à désirer. Le foyer paternel qu'ils venaient de quitter avait été évidemment pour eux un sanctuaire de piété et une école de vertu. Aussi les précieux germes que la grâce avait jetés dans leur riche nature, et qu'on avait si bien cultivés au sein de la famille, ne tardèreut pas à s'épanouir, sous l'heureuse influence de la vie commune que les deux frères allaient mener désormais, en se tenant comme par la main, à l'ombre même des autels."

" N'ayant qu'à s'applaudir du soin que leurs bons parents avaient apporté jusqu'alors à les préserver de toute compagnie dangereuse, une de leurs premières attentions, en arrivant au petit-séminaire, fut de bien choisir leurs amis. Toujours nous les voyions fréquenter de préférence ceux de leurs condisciples dont les bons exemples pouvaient les soutenir dans la voie du devoir."

" Leur piété leur faisait embrasser avec joie tous les moyens propres à les entretenir

dans les bonnes dispositions qui les animaient tous deux. C'est ainsi qu'ils s'empressèrent de demander leur entrée dans la congrégation des Saints-Anges, afin de mettre sous la protection de ces guides célestes leurs âmes pures et innocentes. Nous nous rappelons encore combien ils s'estimèrent heureux à la nouvelle que, grâce à la régularité de leur conduite, on les avait admis à prononcer la formule qui les faisait définitivement membres de cette pieuse milice dont les exercices et les devoirs avaient tant de charmes pour leur jeune cœur."

" Ils avaient pour leur confesseur les sentiments d'un enfant pour son père. Losque leur jeune âge demandait qu'il les fît venir dans sa chambre pour leur donner des avis, c'était toujours avec respect et soumission qu'ils les recevaient ; et ils ne le quittaient jamais sans lui en savoir gré, et sans lui donner l'assurance d'en bien profiter. Jusque dans les plus petites choses, même en dehors du saint tribunal, ils lui montraient une ouverture entière qui n'admettait aucun secret. Nous n'avons jamais pu surprendre une arrière-pensée ou un nuage sur leur front toujours calme et serein. A voir leur physionomie ouverte et

riante, on eut dit qu'ils possédaient au fond de leurs belles âmes une fontaine toujours fraîche de joie et de bonheur intime, qui rejaillissait jusque sur leurs traits ; preuve non équivoque d'une âme candide vivant dans la crainte du péché et en paix avec son Dieu."

Outre ces qualités qu'ils ne démentirent point dans la suite, on fut surpris de voir en eux, même à cet âge, un esprit d'ordre et de propreté qui se manifestait dans leur tenue, dans l'arrangement de leurs papiers, de leurs livres, enfin de tout ce qui compose le mobilier du jeune étudiant.

Bref, leur conduite, était telle que, dès ces premières années, ils surent se concilier l'estime et l'affection de tous leurs maîtres, et se firent remarquer parmi leurs condisciples.

Car, il faut le dire, les enfants, surtout à l'âge de douze à quatorze ans, présentent des nuances de caractère bien variées. Il en est d'un naturel difficile et fier, que les seuls procédés de douceur et de bonté peuvent gagner et déterminer à une conduite satisfaisante. D'autres peu sensibles aux bons procédés ne cèdent qu'aux représentations et aux reproches. Quelques-uns, d'un caractère mou et

inappliqué, ont de la peine à comprendre la nécessité du travail. Il en est même qui ne manquent pas d'esprit et de cœur, mais qui, pour avoir été négligés dans leurs premières années, sont d'un caractère emporté et capricieux. De là quel heureux mélange de douceur et de fermeté, et surtout quelle patience, ne faut-il pas aux instituteurs de la jeunesse, pour mener tout cet ensemble si disparate dans les sentiers du devoir et de la vertu ! Mais aussi comme ils sont heureux de rencontrer de ces enfants de pieuse famille, dociles, appliqués, tout disposés à bien profiter des enseignements du collège ! Quels remerciements ne doivent-ils pas aux parents chrétiens qui leur envoient de pareils enfants ! Avec eux la tâche du maître n'est pas seulement facile, mais ils sont encore pour lui de puissants auxiliaires ; et souvent leur influence est plus efficace que celle du maître, revêtu de tout son autorité.

Or tels étaient les jeunes Paradis, dès leurs premiers jours de collège, et dès lors ils répondaient d'une manière remarquable à cet idéal.

II.

Pour s'en convaincre davantage, il suffit de les considérer dans leurs rapports avec leurs condisciples, leurs maîtres et leurs parents.

Et d'abord leurs relations avec leurs condisciples étaient excellentes. Eugène, plus expansif que son frère, avait un caractère gai et enjoué que tout le monde aimait. On n'était pas moins charmé de sa conversation intarissable et de bon ton. Mais c'était dans le secret de l'intimité que se dévoilait son naturel bien doué. Il avait des amis ; il s'aidait de leurs conseils, et leur donnait à son tour des avis propres à les maintenir dans le droit sentier. Son esprit pratique faisait qu'on le consultait souvent pour savoir quelle ligne de conduite il fallait suivre ; et c'était toujours avec profit qu'on l'écoutait. Il était à la tête de tous les bons mouvements, qu'il menait à bonne fin par son activité et son zèle. Il aimait surtout à se rencontrer avec ses amis au pied du sanctuaire, en communauté de prière. C'est lui qui inspirait à ses condisciples l'idée de

s'approcher de la table sainte aux mêmes intentions. C'est encore lui qui ramassait les petites contributions servant à entretenir un luminaire sur l'autel de Marie, pendant le mois qui lui est consacré.

C'est ainsi qu'il aimait ses amis, et leur voulait du bien. Il s'intéressait toujours à eux. Un élève avait-il mérité quelque réprimande, il s'efforçait de le consoler, et on le vit rarement faillir dans cette tâche qu'il affectionnait. Quelques jours avant le terrible accident qui nous l'a enlevé, il écrivait d'Yamaska à un ami, lui disant qu'il aimait beaucoup à recevoir de ses nouvelles, et qu'on ne saurait lui écrire trop souvent. Sa nature vive et pétulante lui faisait prendre une large part aux jeux et aux amusements communs, et là encore il se signalait par son habileté, sa gaiété et son entrain.

Ce que nous avons dit d'Eugène s'applique en grande partie à Emile. Lui aussi aimait à obliger ses amis, et l'on ne se souvient pas qu'il ait jamais refusé de rendre un service ou de s'imposer un sacrifice pour leur être agréable. Il était poli, affable, et se distinguait par ses bonnes manières et son urbanité. S'il arrivait quelque fois à Eugène un léger différend, il

s'efforçait de réprimer la vivacité de son frère, et de le faire rentrer en bonne grâce avec ses condisciples. Un jour, il apprend que sans le vouloir, Eugène a affligé un de ses jeunes compagnons ; aussitôt Emile cherche à réparer la faute involontaire de son frère, et témoigne à ce jeune enfant un intérêt plus grand et une affection plus vive.

Cependant pour rester dans les limites de la stricte vérité, nous devons avouer que les deux frères, à l'âge de treize ou quatorze ans surtout, n'étaient pas exempts de tout défaut.

Pour ne parler que d'Eugène, avant de venir au collége, il avait déjà manifesté un certain esprit de taquinerie qui, dans la maison paternelle s'exerçait surtout à l'égard de ses sœurs plus jeunes que lui ; et ces petites persécutions sans malice, mais agaçantes, lui avaient attiré de ses parents plus d'une correction méritée. Malgré ses efforts pour se corriger de ce défaut, il n'avait pas réussi à s'en défaire complètement avant de venir au collège. Ce qui lui attira parfois certains désagréments. Nous nous souvenons en particulier qu'un jour ayant causé de la peine à un de ses condisciples, le maître de discipline lui représenta la faute

qu'il venait de commettre. Sur le champ Eugène se mit à pleurer à chaudes larmes, et répondit ingénuement qu'à la maison il lui échappait souvent de pareilles promptitudes, et qu'il se surveillerait mieux à l'avenir. Preuve évidente que les faits de ce genre étaient plutôt de légères saillies d'une nature ardente et tant soit peu irascible, que le résultat d'un mauvais cœur.

Tout dignes d'éloges que furent les rapports d'Emile et d'Eugène avec leurs condisciples, leur conduite à l'égard de leurs maîtres fut encore plus louable.

Ils plaçaient une confiance entière dans les conseils qu'ils en recevaient. Ils savaient apprécier leur dévouement, et leur avaient une grande reconnaissance. Ils recherchaient leur société, leur soumettaient leurs idées, et enfin s'efforçaient de prévenir leurs moindres désirs. Aussi quel contentement ne leur procuraient-ils pas par leur bon esprit !

Ces aimables qualités les faisaient aimer de leurs supérieurs, autant qu'ils l'étaient de leurs condisciples.

Un dernier trait à leur éloge, dans leurs rapports avec leurs maîtres, c'est leur empresse-

ment à les obliger. Pour le faire, ils n'épargnaient rien, et ils se plaisaient à passer pardessus toutes les difficultés. Ils y mettaient tant de bonne grâce qu'on pouvait croire que leur demander un service, c'était les obliger eux-mêmes. Eugène, en particulier portait, si loin cette qualité que ses maîtres en étaient souvent touchés, et se communiquaient avec bonheur leurs impressions sur le caractère obligeant de cet excellent écolier.

L'un d'eux eut l'occasion de constater en maintes circonstances ce bon vouloir d'Eugène à rendre service. Chargé de la direction du chœur de musique, il eut plus d'une fois recours à l'habileté du jeune homme pour certains travaux qui demandaient beaucoup de soin et de goût. Au premier signe du maître, Eugène accourait, se mettait à sa disposition, et aucun sacrifice ne lui coûtait. C'était même avec joie et bonheur qu'il faisait celui de ses récréations et de ses promenades, lorsque les nécessités l'exigeaient. Et quand le service était rendu, et qu'on lui en témoignait sa reconnaissance, il en éprouvait une sorte de surprise, accompagnée d'un aimable sourire, voulant dire que le plaisir d'avoir rendu service à un de ses maî-

tres était pour lui une récompense bien suffisante.

Quant aux rapports d'Emile et d'Eugène avec leurs parents, ce n'est pas exagérer que de dire qu'ils étaient des modèles de piété filiale. Ces sentiments qui les animaient, ils les manifestaient hautement. Si grande était leur affection pour leurs parents qu'elle éclatait dans toutes leurs actions. Souvent ils terminaient les analyses des instructions religieuses, et même leurs devoirs et leurs compositions, par quelque fervente invocation, demandant à Dieu de bénir leurs excellents parents. Ils furent toujours pleins de déférence envers leur père, pleins de la tendresse la plus délicate pour leur bonne mère. C'est avec joie qu'ils leur obéissaient, et leurs moindres désirs étaient un ordre pour eux. S'ils parlaient de leur père, c'était, pour ainsi dire, avec admiration, sentiment bien justifié par le mérite de cet excellent citoyen.

Il semblait qu'on n'avait rien à demander de plus à des enfants. Et à toutes ces brillantes qualités ajoutons qu'ils avaient un don particulier pour exprimer leur reconnaissance. Ce que nous montrera la lettre suivante, qui nous

donnera aussi une juste idée des bons sentiments d'Eugène.

CHERS PARENTS,

" Après les deux beaux présents que vous " m'aviez faits pour ma musique, je n'osais "plus rien espérer, pour le moment du moins. " Mais lorsque je reçus le nouvel instrument " que vous m'avez acheté, et que j'en connus " le prix, je me suis dit : Vraiment il faut que " mes parents m'aiment beaucoup pour céder " aussi volontiers à mes désirs ! Ce n'est pas " du reste la première fois, chers parents, que " vous me donnez des preuves de votre ten- " dresse. Mais cet empressement à satisfaire " un désir que j'avais à peine manifesté, me " donne une nouvelle preuve de votre amour, " et vous assure de nouveaux droits à ma re- " connaissance. Par le passé, lorsque des be- " soins plus pressants vous empêchaient de " m'accorder tout ce que je vous demandais, " je ne savais pas assez apprécier votre affec- " tion. Je vous en demande pardon en ce " moment et vous prie aussi de me pardonner " les peines que j'ai dû vous causer par mes

" demandes continuelles. Car, lorsqu'il vous
" était impossible de me satisfaire, votre cœur
" a dû beaucoup souffrir. Je le vois par ce
" dernier présent que vous venez de me faire.

" Pardonnez-moi de nouveau, et veuillez
" excuser ma légèreté, et agréer la promesse
" de mieux faire à l'avenir. Je serai plus
" fidèle à vous donner pleine satisfaction en
" tout, trop heureux si par ma bonne conduite,
" je puis vous dédommager un peu des sacri-
" fices que vous vous imposez pour moi.

" Daignez agréer, chers parents, les remer-
" ciements les plus sincères, et les mar-
" ques de respect et d'attachement
" de votre fils,

EUGÈNE.

III.

Nous venons de dire comment Emile et Eugène comprenaient les devoirs de l'amitié, de la reconnaissance et de la piété filiale.

Voyons de quelle manière ils remplissaient le devoir d'état de l'écolier, c'est-à-dire le devoir si important de l'étude.

Mais observons auparavant que la nature ne

leur avait pas départi les mêmes talents, et que cette différence se fit sentir dans les succès, pendant leurs années de collège. Cependant si l'on considère le résultat sérieux que l'on doit se proposer dans un cours d'étude, nous devons avouer qu'en définitive ils arrivèrent au même point.

Il ne faut pas l'oublier, le but des maisons d'éducation n'est pas de fixer au jeune homme pour tout le reste de son existence, le rang qu'il doit occuper un jour dans la société. Il ne s'agit pas non plus précisément de lui donner quelque teinture des classiques grecs et latins, de lui enseigner à faire des thèmes, des vers, des amplifications, ni de surcharger sa mémoire de faits et de dates historiques. Ces connaisances sont, nous ne le nions pas, utiles et estimables, et même nécessaires. Mais toujours est-il que ce sont de purs moyens, qui doivent servir à une fin ultérieure. Et cette fin, c'est de communiquer le goût, l'habitude et la méthode du travail ; c'est de développer et d'élever l'intelligence du jeune homme, et de le rendre apte un jour pour des études plus sérieuses et plus difficiles ; c'est de donner à son caractère une trempe plus virile et plus énergique,

en l'habituant à triompher des difficultés. Et en effet, ne voit-on pas souvent des élèves, moins bien doués que d'autres, rencontrer beaucoup plus d'obstacles, et néanmoins, pour les avoir surmontés avec un courage opiniâtre, s'être donné un caractère plus viril et un tempérament plus vigoureux pour le travail ? Et ces mêmes élèves. grâce à la constance de leurs efforts, finissent toujours par posséder, à un degré pour le moins suffisant, la somme des connaissances requises, et se trouvent éminemment propres à faire honneur aux nombreux devoirs de la carrière qu'ils embrasseront un jour.

Les observations que nous venons de faire s'appliquent parfaitement à nos deux jeunes gens.

L'ainé, quoique doué d'un bon esprit, avait cependant moins d'ouverture que son frère pour les études et moins de succès apparents. Le plus jeune avait une si grande facilité qu'il entrait en lice avec les premiers élèves de sa classe, et partageait avec eux les prix et les couronnes, à la fin de chaque année scolaire. Malgré cette différence entre les deux frères au point de vue intellectuel, on peut dire

qu'Emile remportait en réalité les mêmes avantages qu'Eugène. Car si l'un avait plus d'intuition, l'autre avait plus de persévérance. Chez l'un, il y avait plus d'impétuosité, chez l'autre plus d'opiniâtreté. L'un arrivait plus tôt au but, l'autre y arrivait à son tour et en faisait sa possession définitive aussi bien que le premier.

En somme l'un et l'autre répondait consciencieusement à tout ce qu'on pouvait exiger d'eux.

Leur application f emarquée dès leurs basses classes. Dès cette époque, en élèves vraiment soigneux et diligents, ils ne négligeaient aucun détail. C'est ainsi qu'ils s'accoutumaient à l'observation des préceptes les plus importants, et posaient les fondements d'un cours d'étude vraiment solide. Ils s'appliquaient à toutes les branches de l'enseignement avec une égale ardeur. Histoire, géographie, mathématiques recevaient autant d'attention que l'étude des langues. Aussi le calcul leur était-il familier ; et Eugène était au premier rang dans les sciences exactes. Leur première ardeur ne se ralentit pas dans la suite. Car ils ne travaillaient pas seulement par goût, mais par devoir.

De là aussi cette docilité qu'ils témoignaient à leurs professeurs.

Cependant, sur ce dernier point encore, l'amour de la vérité nous impose une restriction. Eugène, comme nous l'avons dit, très-vif par nature, ne pouvait rester longtemps tranquille. Le mouvement semblait être un besoin pour lui. C'est pourquoi, pendant les classes, le professeur était parfois obligé de le rappeler à l'ordre. Il y rentrait aussitôt, manifestant souvent un certain étonnement d'avoir été repris. Tant il est vrai que ces échappées étaient involontaires et un effet de son tempérament excessivement nerveux. Et, chose singulière, même dans ces moments où il était le plus agité et en apparence le moins attentif, son esprit était occupé de la classe, si bien qu'il ne laissait rien perdre des explications données, et qu'à la grande surprise du professeur et de ses condisciples, il pouvait les répéter jusque dans les moindres détails.

On avait aussi remarqué que tout d'abord l'étude du grec était loin d'avoir acquis ses sympathies. Mais ensuite il s'y appliqua par amour du devoir, et au bout d'une année, il était au rang des plus capables.

Cet amour du devoir, Emile et Eugène l'apportèrent surtout à l'étude de la religion. C'est la science par excellence, qu'aucune autre ne peut suppléer. C'est la science divine, qui seule apprend à l'homme le secret de vivre dans l'innocence, la paix et le bonheur, et sans laquelle il ne saurait parvenir à la vie éternelle, qui est sa fin suprême.

Rien d'étonnant par conséquent si l'étude de la religion vient en première ligne dans les maisons d'éducation chrétiennes.

Au petit-séminaire de Montréal, afin de procurer à tous les élèves les facilités d'acquérir cette science indispensable, on les a répartis en quatre sections, ou catéchismes, suivant leur force respective dans les études ; et ceux des classes plus élevées sont obligés de reproduire, sous forme de diligence, l'instruction qui est donnée chaque dimanche.

On ne saurait croire avec quel zèle tous les élèves s'acquittent de ce devoir. Cependant Emile et Eugène surtout, méritent une mention toute spéciale. Le recueil complet des diligences d'Eugène est conservé dans sa famille, comme une preuve incontestable du soin qu'il y apportait. On voit qu'il y met-

tait tout son savoir-faire pour le fond comme pour la forme. Point de tache, point de rature, point de négligence en aucune manière. S'il lui en avait échappé quelqu'une, il ne reculait pas devant la tâche de recommencer le tout. Il tenait beaucoup à ne manquer aucune instruction ; et lorsqu'il était obligé de s'absenter, il y suppléait après coup, en s'aidant des notes de quelque ami.

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui faisait l'objet de leur application, et ne laisser dans l'ombre aucune de leurs aptitudes, ajoutons qu'ils avaient un goût prononcé pour la musique. Ils y voyaient avec raison un agréable et innocent passe-temps, et de plus un moyen de reposer l'esprit des fatigues de l'étude. Mais c'est surtout dans la musique instrumentale qu'ils excellaient. Tous deux faisaient partie de la fanfare du petit-séminaire, et comptaient parmi les plus habiles. Emile jouait si bien le cornet qu'on s'adressait assez souvent à lui pour les solo.

IV.

Mais il ne suffit pas de cultiver l'esprit du jeune homme. Il faut surtout élever, former

son cœur. Formation si importante qu'elle s'impose même en premier lieu, et que sans elle l'éducation, quelle qu'elle fût du reste, demeurerait toujours ébauchée et imparfaite. Il y a plus. Séparée de l'éducation du cœur et de l'âme, la science enfle, dit l'apôtre S. Paul : " Scientia inflat" ; et n'est qu'une arme dangereuse dans la main d'un malade en délire. Que de tristes individualités on pourrait citer ici en preuve ! Que de jeunes gens ont fait la désolation de leur famille et la honte de leur patrie ! Pourquoi ? Pour avoir cultivé exclusivement l'intelligence, et avoir négligé ce qui est plus essentiel encore, la culture du cœur. Aussi ce que se proposent les instituteurs chrétiens de la jeunesse, ce n'est pas uniquement de former des jeunes gens lettrés et savants ; mais avant tout c'est de les rendre bons et vertueux.

Or le moyen de donner au jeune homme ce complément nécessaire de la formation morale, c'est la piété, qui selon la pensée si vraie de J. Joubert, " embellit l'âme et surtout l'âme des jeunes gens." D'autres l'ont appelée avec autant de vérité l'arôme de la science. En effet, de même que les liqueurs sans arôme ont

une certaine tendance à se corrompre, et répandent, lorsqu'elles sont putréfiées, et servies en breuvage, les germes de leur putréfaction ; ainsi la science, cette liqueur divine, si la piété n'intervient avec ses parfums célestes, se corrompt bien vite, et communique des germes de corruption et de mort à ceux qui s'en abreuvent.

C'est donc la piété, noble couronnement de l'éducation chrétienne, que nous devons maintenant considérer dans les jeunes Paradis ; et les traits qu'ils vont nous fournir sous ce rapport, en jetant un nouveau jour sur le fond de leur belle âme, ne seront pas moins intéressants, nous l'espérons, que tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

Mais la piété revêt des formes variées et multiples, selon la multiplicité même des objets auxquels elle s'applique.

Ainsi tout d'abord nous la voyons se manifester dans nos deux bons jeunes gens par la fréquentation du saint tribunal et de la sainte table.

En vertu de la règle elle-même, les élèves du petit-séminaire de Montréal doivent se confesser au moins une fois le mois. Cependant

cette confession mensuelle était loin de suffire à Emile et à Eugène ; et on les voyait recevoir les sacrements à des intervalles bien plus rapprochés.

Il est vrai que la fréquence même de ces actes n'est pas sans danger ; pour certaines âmes, l'habitude de les répéter finit malheureusement par en diminuer l'importance à leurs yeux, et produit souvent le mal funeste de la routine.

Il n'en était pas ainsi d'Emile et d'Eugène. Habitués par leur première éducation au culte des choses saintes, ce qui frappait en eux, c'était l'esprit de foi et de religion qu'ils apportaient à chacune de leurs confessions et de leurs communions.

Ici encore on aimera sans doute à entendre le témoignage de leur confesseur.

" L'air pénétré et la modestie avec lesquels " je les voyais plusieurs fois le mois, et sou- " vent même tous les huit jours, se présenter " au saint tribunal, témoignaient des excel- " lentes dispositions qu'ils apportaient à une " action si sainte, et laissaient deviner facile- " ment les grâces précieuses qu'ils ne pou- " vaient manquer d'en recueillir."

Ils s'approchaient aussi souvent de la sainte table, et avec une égale ferveur. Et il n'y a pas à en douter, c'est dans ces deux sources divines qu'ils puisèrent cette grande délicatesse d'âme dont nous avons parlé plus haut, et qui jamais ne s'altéra.

Un autre signe de leur piété, c'est leur tenue respectueuse dans le lieu saint. Sur ce point encore ils furent irréprochables, et jamais leurs maîtres n'eurent à leur faire la moindre observation.

Ils ne manifestaient pas moins leur esprit de religion et de piété dans les cérémonies de l'église ; l'aisance et la grâce avec lesquelles ils s'en acquittaient leur valaient l'honneur d'y être employés souvent.

Cette estime et ce goût pour tout ce qui tient au culte leur avait donné une habileté peu commune pour orner les chapelles. Eugène surtout se distinguait en cela parmi tous ses condisciples. Quand il s'agissait d'une décoration, on recourait à lui, et c'était sous sa direction que tout se faisait. Une preuve de son adresse, est un petit baldaquin, qu'il fabriqua avec beaucoup de goût, à l'occasion d'une fête célébrée dans la chapelle des SS. Anges.

Ce travail, vrai petit chef-d'œuvre en son genre, a été conservé dans la même chapelle, et y sert d'ornement dans toutes les circonstances extraordinaires.

Mais cet esprit de piété d'Eugène se révélait tout spécialement par son amour pour le T. S. Sacrement, dévotion qu'on a appelée avec raison la dévotion des élus.

Oh ! qui pourra dire tous les biens que les jeunes gens trouvent dans cette dévotion ! C'est en effet à ces jeunes cœurs tout bouillants d'ardeur, si avide d'affections, de jouissances et de bonheur, que Jésus, dans la Sainte-Eucharistie, se présente plein de grâce et d'amabilité, qu'il découvre son cœur tout brûlant d'amour, et se montre comme la source des seules joies durables, du seul bonheur réel. Du fond de ses tabernacles, le Dieu de l'Eucharistie leur crie sans cesse : " Mon enfant, donnez-moi votre cœur, donnez-le-moi ce cœur, à moi l'éternelle bonté, la bonté par essence, à moi qui vous ai aimé d'un amour éternel. " Puis, étreignant sur son sein paternel ces âmes chéries qu'il appréhende de voir s'éloigner de lui, il dit aux passions qui commencent déjà à les bouleverser :

" Calmez-vous, cessez de faire entendre votre voix ", et les endormant contre son cœur d'un mystérieux sommeil, il les rend insensibles à tous les plaisirs du monde, ne leur laissant trouver de charmes qu'aux pures voluptés dont lui-même est la source.

Voilà ce que la Sainte-Eucharistie est pour le jeune homme pénétré d'une solide et tendre dévotion envers le Dieu de nos autels ; et voilà ce qu'elle fut assurément pour Eugène Paradis. C'est par cette dévotion qu'Eugène s'est surtout fait remarquer parmi ses condisciples, dans les deux dernières années de sa vie de collège. Nous en avons des preuves non équivoques.

Il avait une singulière estime pour l'auguste sacrifice des autels, estime qui lui faisait craindre d'en perdre la moindre partie. Aussi, lorsque la messe ne se disait pas dans la chapelle dont il était sacristain, au lieu de se rendre à la grande chapelle pour y entendre la messe de communauté déjà commencée, comme aurait fait tout autre écolier moins fervent que lui, il s'assurait d'avance s'il n'y avait plus de messe à dire dans les diverses chapelles privées ; et quand la réponse était selon ses

désirs, il courait là où il pouvait avoir la bonne fortune d'entendre une messe en entier.

Mais c'est surtout par son assiduité auprès de la personne adorable de Jésus résidant dans nos tabernacles, qu'Eugène a manifesté sa dévotion envers le T. S. Sacrement.

C'est un usage au petit-séminaire de Montréal, qu'après les repas du midi et du soir, les élèves fassent une courte visite à la chapelle ; et nous sommes heureux de le dire ici, c'est un grand sujet de joie et d'édification de voir avec quelle fidélité, de leur propre mouvement, et sans y être nullement exhortés, bon nombre d'écoliers se montrent fidèles à cet usage traditionnel dans la maison.

Il n'est pas besoin de dire qu'Eugène fut de ce nombre. Mais ce que nous devons noter, et ce que remarquaient tous ses condisciples, c'est qu'il était toujours le dernier à sortir de la chapelle. Que de fois ne nous est-il pas arrivé à nous-même d'y entrer, pensant que tout le monde en était sorti, et presque autant de fois un seul écolier était encore là recueilli, agenouillé, toujours à la même place, et cet écolier était Eugène Paradis.

Ces visites ne suffisaient pas encore à sa

tendre piété pour Jésus-Eucharistie. Bien souvent, après la classe du soir, au moment où les autres écoliers se précipitaient à travers les salles de récréation, avides de jeux et de délassements, on voyait Eugène se diriger non moins gaiement vers la chapelle, et aller passer une bonne partie de sa récréation au pied du tabernacle. Cette pratique lui était tellement ordinaire, que, lorsque M. Paradis venait voir durant cette récréation ses deux fils, il allait tout droit à la chapelle, sûr d'y trouver son cher Eugène. Aujourd'hui encore, chaque fois que ce bon père, toujours inconsolable, vient faire visite au collège, sa plus douce consolation, c'est d'aller s'agenouiller pendant quelques instants à la place même où il avait vu si souvent son cher fils.

Et là, toujours dans une attitude modeste et recueillie, que faisait donc le pieux jeune homme ? Quels charmes particuliers pouvaient donc avoir le silence du lieu saint et le calme de la prière, pour Eugène que l'on savait si vif, si ami de la joie et des délassements ? C'est ce que se demandaient souvent ses condisciples, et c'était pour eux une énigme. Un jour, on eut la curosité de lui demander à quoi

il occupait son esprit dans ses visites prolongées au T. S. Sacrement. Mais c'était mal s'adresser. Car il n'aimait pas à faire parade de piété, et, autant qu'il le pouvait, il cherchait même à faire prendre le change sur ses vrais sentiments.

Une fois pourtant, comme on le pressait plus fortement, il se contenta de répondre : je me trouve bien à la chapelle.

Parole touchante, qui rappelle le mot de St. Pierre sur la montagne de la Transfiguration, et qui nous dit assez ce qui devait se passer dans le cœur du jeune homme pendant ses longs entretiens avec le Dieu de l'Eucharistie.

Avant de terminer cet article sur Eugène, on nous permettra de citer ici un extrait d'un travail qu'il composa quelques mois avant sa mort, et dont un passage fournit une nouvelle preuve de sa dévotion favorite.

Ce petit essai littéraire qui est intitulé " La Gloire", et qui a l'étendue d'une vingtaine de pages serrées, est un jet spontané de l'âme du jeune homme. Le choix même du sujet nous montre de quelles pensées et de quels sentiments se nourrissaient habituellement son es-

prit et son cœur. Le morceau débute par cette exclamation : Quel est le jeune homme qui n'a pas souri à ce mot : la gloire ! Puis le jeune humaniste passe en revue les divers genres de gloire humaine, que l'on poursuit dans le monde au prix de tant de sacrifices. Bientôt il arrive à la gloire de la vertu ; et là il se complaît surtout à énumérer les saints, tels que St. Louis de Gonzague, St. Stanislas de Kostka, et autres, dont les aimables vertus ravissaient son âme. Enfin, célébrant dans un style plein de chaleur et d'enthousiasme la gloire des bienheureux dans le ciel, il termine par cet élan du cœur : " Que dire de " la gloire du ciel, de cette gloire qu'un " Dieu n'a pas craint de poursuivre, qu'un " Dieu ne voulut revêtir qu'après avoir passé " par le creuset des souffrances, qu'un Dieu " assura au monde par le sacrifice de sa vie, " que Jésus-Eucharistie, prisonnier d'amour, " laisse entrevoir dans des douceurs ineffables, " dans des émotions célestes !

" Que dire davantage de cette gloire ! Trop " belle, trop magnifique pour cette pauvre " terre, elle lui dérobe ses rayons pour ne pas " l'éblouir et la confondre à jamais.

" Jeune homme qu'anime une âme immor-
" telle, dont la générosité est le propre, tu
" aspires à l'immortalité ! Tu poursuis la
" gloire ! Souviens-toi que, plus noble et plus
" belle que celle de la terre, la gloire du ciel n'a
" pas de fin. Tu en vois le crépuscule ; déjà
" elle paraît si belle ! Les bienheureux en
" verront le zénith, ils la contempleront res-
" plendissante de tous ses feux, dans une
" éternité d'ineffable bonheur !"

Dans ces lignes échappées de sa plume, peu de temps avant sa mort, Eugène s'est peint lui-même, sans le savoir. Fermée du côté de la terre, ne semble-t-il pas que son âme, au moment où il les écrivait, ait entrevu l'aurore de cette gloire céleste après laquelle il soupirait de toute l'ardeur de ses vœux, et au sein de laquelle, nous en avons la ferme confiance, il est en ce moment inondé de joie et de bonheur ?

Comme nous venons de le voir, Eugène aimait donc Jésus ; et il l'aimait particulièrement dans le sacrement de son amour.

Quant à Emile, lui aussi, il l'aimait bien tendrement, et son amour avait pour objet spécial la sainte face du Sauveur.

Cette dévotion était toute nouvelle dans le pays. Cependant notre jeune homme en avait déjà entendu parler dans sa famille, où l'on aime à entretenir les enfants des choses de la piété. Dès qu'il la connut, son cœur s'y sentit doucement attiré ; et cet attrait lui inspira dès lors la louable pratique de porter toujours sur lui l'image de la sainte face.

Il avait cette pratique tellement à cœur que, lorsqu'il changeait d'habit, il avait chaque fois soin de serrer dans celui qu'il mettait l'objet de son culte et de ses affections. Ce n'est pas tout. Il fallait que dans sa chambre l'image vénérée fût mise en évidence pour frapper facilement ses regards, et qu'une lampe brûlât continuellement devant elle. Cette lampe, lui-même pendant son externat se faisait un bonheur de l'entretenir. A son défaut, il avait chargé de ce soin sa sœur bien-aimée qu'il ne craignait même pas de reprendre assez vivement, quand, pour une raison ou pour une autre, le lampion venait à s'éteindre. Enfin, ce culte de l'image bénite lui était si cher qu'au commencement de ses dernières vacances, avant de partir pour Yamaska, ce fut pour lui un sujet de grande préoccupation. Il voulait à tout prix emporter

et l'image et la lampe. Mais Mme Paradis lui fit remarquer que le transport même de ces objets n'était pas sans quelque embarras. Puis, à Yamaska pourrait-il se livrer à ses dévotions aussi facilement qu'à la maison paternelle ? Ce n'était pas probable. Emile n'osa donc pas insister davantage. Quant à Mme Paradis, elle ne laissait pas d'être ravie au fond de son âme de ces pieuses importunités de son fils. Et plus tard, dans son extrême douleur sur la mort de ses deux enfants, ce fut pour cette pauvre mère une douce consolation de trouver sur la poitrine d'Emile l'image sacrée qu'il avait tant honorée pendant sa vie.

Signalons en passant une parole d'Emile qui nous montre quelle haute idée il avait, à l'âge de vingt ans, du respect et de l'obéissance dus au Vicaire de Jésus-Christ. Un jour on s'était permis en sa présence un mot peu respectueux à l'égard du Souverain Pontife. Aussitôt il répliqua avec le sérieux d'un homme mûr et dit : Quand le pape a parlé, il faut obéir.

Mais l'amour de Jésus ne saurait se séparer de celui de sa sainte Mère. Aussi ces deux amours étaient-ils intimement unis dans le cœur d'Emile et d'Eugène. Ils étaient également pé-

nétrés tous deux d'une tendresse et d'une confiance vraiment filiales pour la très-sainte Vierge. Dès qu'ils furent passés dans la section des grands, ils sollicitèrent la faveur d'entrer dans la congrégation de Marie, composée de l'élite des jeunes gens. La régularité de leur conduite et la ferveur de leur piété avaient parlé pour eux. Après les épreuves ordinaires, ils y furent admis sans difficulté. Le titre de congréganiste leur imposait des devoirs particuliers ; ils surent les remplir, et ne se montrèrent inférieurs à aucun de leurs condisciples. Aux grands jours de fête, ils étaient fiers de porter sur leur poitrine leur insigne de congréganiste, décoration et emblême qui disait ce qu'ils étaient et à qui ils appartenaient.

Eugène fut bientôt nommé sacristain de la chapelle de l'Immaculée-Conception, charge qu'il conserva jusqu'à la fin, et qui lui était précieuse à plus d'un titre. Elle lui donnait lieu de témoigner à la très-sainte Vierge son respect et son amour. Il sacrifiait avec joie ses récréations pour nettoyer ou orner sa chapelle. Les prémices du printemps étaient pour l'autel de Marie ; et les fleurs qu'il pouvait trouver, il venait les déposer à ses pieds avec la

simplicité et la joie d'un enfant qui offrirait un bouquet à sa mère.

Enfin la piété d'Emile et d'Eugène se manifestait par la charité la plus tendre pour les membres souffrants de Notre-Seigneur. Parmi ceux-ci, on doit compter en premier lieu les pauvres âmes du purgatoire. Afin de les soulager, les deux frères ne se bornaient pas à prier pour elles. Mais, chose qui nous semble bien touchante de la part de jeunes hommes arrivés à l'âge de 18 à 20 ans, ils faisaient souvent dire des messes pour les défunts, surtout quand ils avaient certaines faveurs spéciales à obtenir. Et l'on comprend aisément que pour réunir les honoraires de ces messes, ils devaient se refuser bien des satisfactions, très-légitimes du reste, dont le cœur du jeune homme est naturellement si avide.

Les autres membres souffrants du Sauveur, ce sont les indigents, ces déshérités des biens de ce monde. Envers ceux-ci encore, Emile et Eugène avaient une affection marquée, et dans l'occasion ils savaient leur en donner des témoignages.

Eugène ne souffrait jamais qu'on renvoyât, les mains vides, un pauvre qui avait demandé

l'aumône. Il les recevait tous avec la même cordialité ; c'est lui qui les servait, et il ne voulait partager cet honneur avec aucun autre de la famille.

Emile se comportait à leur égard d'une manière toute différente.

Pour leur épargner l'humiliation d'aller demander l'aumône, il leur portait à domicile ce dont la famille pouvait disposer. Plus d'une fois, à cause de l'empressement qu'il y mettait, on l'a vu prendre sur la table ce qu'on lui donnait, et s'en aller aussitôt à travers les rues, le porter à quelque famille du voisinage qu'il savait être dans le besoin.

D'autres fois, non content de procurer, autant qu'il le pouvait, le nécessaire à ceux qui souffraient, il leur ménageait de petites surprises agréables, en leur portant certaines douceurs auxquelles ces pauvres gens n'étaient nullemeut habitués. Ainsi, qu'on nous permette ce détail, lorsque Mme Paradis préparait des confitures, Emile en réservait d'avance pour en faire le régal de quelque famille indigente. Ajoutons que, depuis la mort des jeunes gens, on continue dans la famille Paradis ce qui se pratiquait auparavant.

Citons encore un trait de charité d'Emile.

Dès qu'il remarquait, dans l'intérieur de la famille, quelque harde usée, mais qui pouvait servir encore, il la revendiquait comme la propriété des pauvres ; et aussitôt, la joie au cœur, il allait remettre ces effets aux sœurs de l'hospice de la Providence ; et celles-ci devaient les distribuer à ceux qui pouvaient en avoir besoin. Mais ces aumônes, Emile ne voulait pas qu'elles fussent gratuites ; et ces bonnes religieuses devaient en retour prier pour lui d'une manière toute spéciale. C'était la recommandation qu'il leur faisait chaque fois, et la condition qu'il mettait à ces œuvres, fruits de son industrieuse compassion pour les pauvres.

V.

Les faits que nous venons de rapporter prouvent combien Emile et Eugène étaient affectionnés aux saintes pratiques de la piété. Si par là ils étaient un sujet d'édification pour leurs condisciples durant le cours de l'année scolaire, ils ne l'étaient pas moins pour tous ceux qui les voyaient pendant le temps des vacances.

Leur fidélité dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux, la fréquentation des sacrements, leur exactitude à suivre une règle de vie, la fuite des occasions dangereuses les préservaient des chûtes si communes dans ce temps de relâche, où il n'y a souvent qu'un pas du délassement à la dissipation, et de la liberté à la licence. Aussi, au retour des vacances, se retrouvaient-ils toujours les mêmes qu'à leur départ.

Voici à ce sujet quelques détails qui nous ont été fournis par le vénérable curé de Louiseville, et par un respectable citoyen de la même localité, où les jeunes Paradis ont passé plusieurs mois de vacances.

Le premier nous a envoyé le témoignage suivant :

" Je, soussigné, certifie que les jeunes mes-
" sieurs Paradis dont la mort tragique a si pro-
" fondément ému notre population, ayant passé
" plusieurs mois de vacances à Louiseville,
" ont toujours été un sujet d'édification par
" leur conduite exemplaire, et par leur fidélité
" à s'approcher des sacrements de l'église, et
" à observer leurs devoirs de chrétiens."

T. BOUCHER, Curé.

Donné à Louiseville, 27 septembre 1883.

Le second document, plus détaillé que le précédent, en est comme l'explication et le développement.

" Louiseville ordinairement fréquenté par un " certain nombre d'étrangers durant la saison " d'été, a été visitée plus particulièrement du- " rant l'été de 1881.

" Parmi le grand nombre de touristes qui " s'y étaient alors rendus, on remarquait la " famille de M. Paradis, chef de police de Mont- " réal. Elle était composée entre autres de " deux charmants enfants : l'un, le plus âgé, " du nom d'Emile, paraissait plus grand, " plus sérieux ; l'autre, nommé Eugène, était " plus gai, plus jovial. Ils étaient tous deux " élèves du petit-séminaire de Montréal.

" Ils étaient venus alors à Louiseville avec " leurs parents pour s'y reposer, durant cette " belle saison, des fatigues que produisent et " amènent toujours les labeurs d'une année " scolaire. La régularité parfaite qui a présidé " à leurs vacances faisait présumer qu'ils y " étaient venus sous l'égide d'un règlement " particulier qu'ils ont suivi avec beaucoup de " fidélité. A l'église ils se faisaient remarquer

" par leur bonne tenue, leur piété et leur dé-
" votion.

" Dans leurs parties de plaisir, comme en
" toute autre occasion, ils faisaient preuve de
" beaucoup de tact par le choix d'amis irrépro-
" chables qui les y accompagnaient..... On
" ne les voyait jamais suivre le courant qui
" entraîne la jeunesse dans des soirées et des
" réunions plus ou moins dangereuses. Le soir,
" au lieu de prendre part à ces plaisirs mon-
" dains et frivoles, ils se complaisaient à de-
" meurer constamment auprès de leurs pa-
" rents..... Ainsi s'étaient écoulées, en 1881,
" les vacances de ces deux jeunes frères au
" milieu des citoyens de Louiseville qu'ils
" avaient édifiés par leur conduite sage et tou-
" jours morale. Cette conduite régulière était
" souvent l'objet des conversations, et provo-
" quait l'admiration du public qui ne tarissait
" pas d'éloges sur leur riche caractère. Leurs
" compagnons de jeux et les amis qu'ils ont
" laissés ici en parlaient dans le temps, et en
" parlent encore aujourd'hui avec bonheur et
" en termes élogieux. Ils conserveront long-
" temps le bon souvenir de leurs vacances ; et
" la belle réputation que les jeunes Paradis se

" sont acquise, à plus d'un titre, vivra long-
" temps dans le public de cette localité. "

UN TÉMOIN OCULAIRE.

Louiseville, 13 décembre 1883.

La conduite édifiante d'Emile et d'Eugène pendant leurs vacances est suffisamment prouvée par les deux lettres que nous venons de citer ; et ne méritent-ils pas d'être donnés comme modèles à l'étudiant en vacances? Oui, leur assiduité auprès de leurs parents dont ils préféraient la société à toute autre, le talent d'occuper leurs nombreux loisirs et d'éviter le désœuvrement toujours plus ou moins funeste aux jeunes gens, sont autant de points que nous signalons à l'attention de nos jeunes lecteurs. Mais nous désirons surtout appeler leur attention sur la prudence et la discrétion qu'Emile et Eugène apportaient dans le choix de leurs lectures. Car, bien différents de ces deux bons jeunes gens, n'en voit-on pas un trop grand nombre d'autres qui par leurs lectures frivoles et dangereuses se faussent l'esprit, souillent leur imagination, et gâtent leur cœur ; et cela parfois sous le vain prétexte d'apprendre à bien parler et à bien écrire,

comme si du reste ils ne devaient pas avant tout s'appliquer à bien vivre ?

Terminons cet article par le petit trait suivant.

Il se rapporte à leurs vacances de l'année 1880. A cette époque, la famille Paradis demeurait à la station de police, rue Ste-Catherine, No 1653, non loin du petit-séminaire. Cette proximité inspira aux deux frères qui venaient de terminer leur syntaxe, la pensée d'aller s'offrir à leurs maîtres comme servants de messe, pendant le temps des vacances. Mais d'abord, on hésita d'accepter leur offre. Car, n'était-ce pas trop gêner leur liberté, cette liberté, toujours chère au jeune homme, mais surtout à l'écolier, pendant les vacances ? Puis quel sacrifice ne s'imposaient pas ces deux enfants, en se chargeant d'un office qui les obligeait à un lever matinal, et qui exige tant de ponctualité ? C'est ce que leurs bons maîtres leur firent observer ; mais en vain. Leurs instances furent telles qu'on craignît de leur faire de la peine par un refus. On accepta donc leur service, en voulant toutefois qu'il demeurât toujours facultatif, et qu'ils ne vinssent que lorsqu'ils le pourraient commodément.

Or, malgré cette latitude, ils ne laissèrent pas de venir chaque jour à la même heure. Ils servaient pieusement la messe, puis serraient avec soin les ornements, et le soir ils revenaient préparer les chapelles pour le lendemain. Et cette petite servitude, qui assurément n'était pas sans mérite aux yeux de Dieu, et que leur esprit de piété leur avait imposée, dura pendant plus d'un mois, jusqu'à leur départ pour la campagne.

VI.

Tous ces détails sur les premières années d'Emile et d'Eugène et sur leur vie de collège, justifient pleinement les espérances qu'ils faisaient concevoir à leurs parents et à leurs maîtres. Aussi, à la fin de leur rhétorique, ne fut-on nullement surpris de leur désir explicite et bien arrêté d'entrer au séminaire de philosophie.

Cette maison, en effet, avait pour eux des attraits de plus d'un genre.

D'abord, comme tout jeune homme de leur âge, ils n'étaient pas tout à fait indifférents aux charmes de la nouveauté.

Puis, futurs débutants dans l'étude de la philosophie, ils savaient que le recueillement et la réflexion sont une des conditions requises pour réussir dans ces études difficiles et abstraites.

Mais, ce qui pesait surtout d'un grand poids dans leur détermination, c'était la question de leur avenir. Car tous deux n'avaient qu'une visée, celle de l'état ecclésiastique. Et ils comprenaient que cette sublime vocation demande une préparation exceptionnelle, qu'on ne saurait commencer de trop loin par une vie de retraite et de prière.

Or, le séminaire de philosophie répondait merveilleusement aux nobles aspirations de leur cœur. Car là, sans parler même du stimulant de la nouveauté, passant la majeure partie du jour dans la solitude de leur cellule, et n'ayant que le regard de Dieu et la conscience pour témoins de leur conduite, ils devaient trouver ce calme et ce recueillement si favorables aux études sérieuses.

Là surtout, au point de vue de la vocation et de leurs progrès dans la vertu, leur âme respirerait dans son élément véritable, et y jouirait d'avantages nombreux qu'ils goûtaient

déjà par anticipation. Les exercices de piété plus multipliés, la société d'amis choisis et édifiants, l'esprit de famille qui caractérise cette maison bénie et ne fait de tous ses membres qu'un cœur et qu'une âme, la règle qui fixe l'emploi de chaque instant ; en un mot, tout souriait au cœur de nos deux bons jeunes gens, et les attirait de ce côté.

Il est difficile en effet d'imaginer un milieu plus favorable pour les jeunes hommes que l'appel de Dieu a tirés du monde et amenés dans cette heureuse retraite. Tout y concourt à les envelopper d'une atmosphère surnaturelle, depuis ce *Benedicamus Domino*, ce premier appel à bénir Dieu, par lequel un de leurs fréres les éveille chaque matin, jusqu'au dernier son du couvre-feu, auquel ils apprennent à obéir comme à la voix de Dieu même.

Tels sont les précieux avantages qu'Emile et Eugène se promettaient de leur prochain séjour dans le séminaire de philosophie ; et soit dit en passant, ce sont là précisément les avantages que les fondateurs de cette maison voulurent assurer aux futurs lévites du sanctuaire. En détachant le cours de philosophie du petit-séminaire, ils voulurent placer le jeune

homme dans les conditions les plus favorables à ses progrès dans l'étude de la philosophie et des sciences naturelles ; et au point de vue de sa vocation, lui ménager une douce transition entre le grand et le petit séminaire. Qui n'admirera la sagesse de ces vues ? Et qui ne voit en même temps que les trois institutions du vaste établissement de St-Sulpice, situé au pied de la montagne à Montréal, ne sont en définitive que trois sections d'une seule et même œuvre, tendant chacune à sa manière, vers une fin commune : celle de préparer au sacerdoce les jeunes gens que Dieu y destine ? Et encore une fois, c'est parce qu'Emile et Eugène avaient déjà entendu au fond de leur cœur ce divin appel, qu'ils se sentaient si fortement attirés vers cette nouvelle demeure. Cet attrait était si puissant que durant la première partie de ces dernières vacances, ils pressèrent vivement leur père de demander au plus tôt leur entrée. Mais hélas ! Dieu se contenta de leur excellent désir. Car M. Paradis venait juste d'adresser la demande en question, lorsque, quelques jours après, la mort vint surprendre ses deux fils.

C'est de cette mort prématurée et de l'étendue des regrets qu'elle est venue apporter qu'il nous reste à parler maintenant.

CHAPITRE III.

DERNIÈRES VACANCES ET MORT.

I.

Les vacances étaient arrivées. M. Paradis, toujours vivement préoccupé du bien de ses enfants, et convaincu que la ville pouvait avoir pour ses deux fils des dangers qu'ils ne rencontreraient pas à la campagne, leur offrit d'aller passer les vacances à Ste-Anne du Bout-de-l'Ile. Mais cette offre fut loin de leur sourire, pour une raison tout autre que celle que l'on serait tenté de soupçonner de prime abord.

A cause de sa proximité de Montréal, et plus encore à cause des agréments variés

qu'offre son site pittoresque sur l'Ottawa, le village de Ste-Anne est extrêmement fréquenté pendant la belle saison. Outre les nombreuses familles qui y sont en villégiature pendant des mois entiers, à certains jours on y voit affluer de la ville de Montréal une foule compacte de monde, avide de plaisirs et d'amusements.

Or, ces concours de toutes sortes de personnes, et ces divertissements bruyants ne cadraient pas tout à fait avec les goûts de nos deux jeunes gens. De plus, ils redoutaient à Ste-Anne ces mêmes compagnies qu'ils voulaient fuir en quittant Montréal.

Pour ces raisons, ils réprésentèrent respectueusement à leur père que Ste-Anne avait peu de charmes pour eux, et qu'ils préféreraient de beaucoup passer leurs vacances dans une place tranquille et solitaire.

Nous citons tous ces détails, parce qu'il semble que rien ne peut mieux nous donner une idée de l'esprit sérieux de ces deux jeunes gens, et de la pureté de leurs sentiments.

On comprend que M. Paradis, céda sans peine à ces représentations de ses enfants ; et

sur-le-champ il se décida à les isoler complètement de Montréal, en les envoyant avec leur mère, chez un de ses cousins, dans le charmant village d'Yamaska ; résolution dont ils furent on ne peut plus satisfaits.

Arrivés dans cette solitude, installés dans une belle maison de campagne, les deux jeunes gens partageaient leur temps entre la société de leur parents et de belles promenades aux environs si attrayants de ce nouveau séjour. Ils aimaient surtout à faire des parties de chaloupe sur la rivière. On leur avait dit plusieurs fois que l'eau était peu profonde et n'était nullement dangereuse. Cependant quoique la rivière Yamaska devienne a peine navigable durant le mois d'Août, elle présente quelques endroits de huit à dix pieds d'eau. Or, c'est précisément dans un de ces rares endroits que ces chers enfants allèrent trouver la mort. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Pendant leur séjour à Yamaska, Emile et Eugène furent tels que nous les avons vus jusqu'ici. Ils se montrèrent pleins d'attentions délicates pour leur bonne mère. Ils étaient assidus aux offices de l'église, et il suffisait de les

voir pour être édifié. On pourra s'en convaincre par la lettre suivante, que nous avons reçue du vénérable M. Roberge, curé d'Yamaska, et qui résume tout ce que nous avons écrit jusqu'ici sur les deux frères et sur leur famille.

" Ce que je puis dire et que je suis heureux " de répéter, c'est que d'après les nouvelles " que j'ai reçues sur le compte d'Émile et " d'Eugène, d'après la connaissance que j'ai " faite avec M. et Mme Paradis, ces chers en- " fants appartenaient à une famille des plus " respectables et des plus chrétiennes que j'aie " connues. Je vous déclare que j'ai été gran- " dement édifié par ce bon père et cette ten- " dre mère si chrétiens ! Je me disais alors, " en présence de l'extrême douleur et de la " foi si grande de ces bons parents aussi " sérieusement éprouvés : Puisque ces enfants " ont été si bien élevés et si sagement dirigés " par leurs parents, et les zélés directeurs de " la maison où ils avaient été élevés, il est " impossible de ne pas en conclure que Dieu " trouvant ces enfants bien préparés, les a " appelés à lui pour leur bonheur, comme " aussi pour donner à ma paroisse un exemple

" dont j'ai profité le dimanche qui a suivi
" l'accident. "

II.

Telle est l'impression que firent les deux frères pendant les cinq premières semaines de leurs dernières vacances passées à Yamaska.

Cependant le 8 août, jour de l'accident, était arrivé. Une partie de pêche avait été organisée pour ce jour-là par les deux familles Lafleur et Michaud, dont les fils s'adjoignirent Emile et Eugène Paradis. Les préparatifs étaient faits : depuis quelques jours on s'en était occupé avec entrain, et l'on se promettait beaucoup d'agréments.

Le soleil levant annonçait une journée magnifique ; une douce brise ridait légèrement la surface de l'eau ; tout dans la nature semblait renaître à la vie et invitait à la joie.

Ce jour-là donc, la famille Lafleur qui demeure au village même d'Yamaska était montée à bord du *Sorel* pour prendre à un mille plus haut M. et Mme Michaud avec leurs fils et les deux jeunes Paradis. Ceux-ci en effet debout sur le rivage attendaient depuis quel-

que temps le moment de lancer leurs barques sur l'eau. Enfin le vapeur apparut, traînant un bac que M. Lafleur y avait attaché pour prévenir tout accident, une fois qu'on serait rendu au lieu où la pêche devait se faire. Arrivé en face de la demeure de M. Michaud, le bateau arrêta, et, comme il n'y avait pas là de quai pour accoster, les deux chaloupes l'eurent bientôt rejoint ; elles furent mises à sa remorque et amarrées au bac. Toutes les personnes de l'excursion, à l'exception de M. Lafleur, prirent place dans les deux barques. Dans l'une se trouvaient M. et Mme Michaud, Mme et Mlle Lafleur, et un rameur. Dans l'autre, plus petite et plus légère, étaient les cinq jeunes gens, c'est-à-dire Emile et Eugènee Paradis, le jeune Michaud, et les deux fils de M. Lafleur. Enfin dans le bac se trouvaient six autres personnes. Au signal donné, et quand les excursionnistes eurent déclaré qu'ils étaient prêts, le bateau reprit sa marche. Mais à peine se fut-il mis en mouvement, qu'il imprima à la barque des jeunes gens un contre-coup, dont elle fut assez vivement secouée. En même temps le bateau ayant fait un léger détour au moment même du départ, permit

aux lames de prendre la barque en flanc et de la jeter de côté ; d'autre part, le mouvement d'en avant du bateau tendait à la ramener dans sa direction à lui ; de là un double mouvement imprimé simultanément à la chaloupe, ce qui lui donnait une position inclinée ; puis, comme à raison de son poids, elle cédait déjà passablement, il y entra après une grosse houle qui fut bientôt suivie d'une seconde et d'une troisième. Immédiatement M. Michaud se mit à crier à plusieurs reprises : Coupez les amarres ! Arrêtez le bateau ! La chaloupe menacée commençait à s'emplir. Les pauvres mères éplorées s'écriaient de leur côté : Ils vont se noyer ! Au secours ! Sauvez-les, sauvez-les ! ! La scène était déchirante, et aucune manœuvre ne s'exécutait. M. Michaud, se mettant alors sur l'arrière de sa chaloupe, saisit les deux jeunes Lafleur qui se trouvaient le plus près de lui, et les prit dans son embarcation. Au même instant la chaloupe en péril s'engloutit, entraînant avec elle les trois autres jeunes gens. A cette vue, M. Michaud se jeta dans l'eau pour aller au secours de son enfant ; mais il ne put l'atteindre. Il faillit lui-même être la victime de son dévouement ; car le

bateau n'ayant pas encore arrêté sa marche, il se trouva dans un instant éloigné de sa chaloupe et du bac dont on n'avait pas encore coupé les amarres. Enfin le vapeur arrêta, on détacha le bac, et on se dirigea vers M. Michaud que l'on sauva au moment où ses forces commençaient à l'abandonner.

Pendant ce temps les trois pauvres jeunes gens faisaient tous leurs efforts pour se soutenir sur la surface de l'eau. Mais malheureusement ni l'un ni l'autre ne savaient nager, et par surcroît de malheur ils étaient abandonnés à eux-mêmes. Pauvres enfants ! que durent-ils éprouver en ce moment extrême ?... Ah ! du moins, la préoccupation d'échapper à la mort ne les empêcha pas de tourner leurs pensées vers Dieu. Car selon le témoignage de l'un des jeunes Lafleur, dès qu'ils tombèrent dans l'eau, Eugène cria à ses compagnons : Récitons notre acte de contrition ; et l'on sait que cet acte, serait-il même instantané, suffit en cas de besoin pour purifier l'âme et assurer son salut. Après avoir surnagé et lutté contre la mort pendant la durée d'une minute environ ils disparurent sans revenir à la surface. Tout ce qu'on en put voir une dernière fois, ce fut

une main qui s'agita un instant hors de l'eau.

C'en était fait. Emile et Eugène qui étaient venus vers la rivière Yamaska pour fuir le tumulte des fêtes et de la dissipation, y avaient donc trouvé la mort ! Tant il est vrai que les jugements de Dieu sont imcompréhensibles et ses voies insondables !

Si l'on considère, en effet, les circonstances qui accompagnèrent ce triste évènement, on ne peut douter d'un dessein particulier de Dieu sur ces jeunes gens. Car c'est par un temps calme, dans une rivière où l'eau est presque stagnante, et à la vue de l'équipage du *Sorel*, et de plusieurs passagers qui avaient à leur disposition différents appareils de sauvetage ; c'est dans de pareilles circonstances que l'accident est arrivé ! Et puis, après que les pauvres victimes eurent disparu, n'est-il pas surprenant qu'il ne se soit trouvé personne ayant un peu de sang-froid pour faire au moins alors une tentative pour les sauver ? Dans ce cas, les noyés auraient pu être retirés de l'eau quelques minutes après leur disparition, et n'est-il pas bien probable qu'ils seraient revenus à la vie ?

Tout semblait donc conjuré contre les pauvres jeunes gens ; et si, d'après les paroles mêmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, aucun cheveu ne tombe de notre tête sans la permission de notre Père céleste, comment ne pas voir dans l'ensemble de ces circonstances un dessein tout particulier de la Providence et, disons-le, un dessein de bonté et de miséricorde.

Pour nous en effet, nous n'avons pas l'ombre d'un doute sur le sort éternel de ces bons jeunes gens. Cette confiance nous est inspirée par les traits si édifiants de leur vie, et il nous est impossible de supposer que Notre-Seigneur les ait abandonnés à leurs derniers moments, eux qui l'avaient si tendrement aimé, et toujours fidèlement servi. Il ne nous est pas moins difficile de croire que toutes les prières si ferventes de leur bonne mère, que tous ses soins à veiller sur leurs jeunes années, à protéger leur innocence, à leur inspirer de bonne heure l'amour de la vertu, que le sacrifice généreux qu'elle avait fait de ses chers enfants, trois jours avant la terrible catastrophe, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il nous est impossible de croire que tout cela

soit perdu à jamais. Du reste, le scapulaire de Marie qu'ils portaient sur eux, nous est une sûre garantie de la protection que cette tendre mère leur aura accordée à leur dernière heure. Enfin, un dernier motif de confiance, c'est la parole même de leur confesseur, qui s'exprime ainsi : " Malgré les pénibles circonstances de " la mort d'Emile et d'Eugène, nous n'avons " jamais éprouvé la moindre inquiétude au " sujet de leur salut. Oui, nous en sommes " intimement convaincu, ces chers amis au- " ront été bien reçus du bon Dieu. Ils jouis- " sent maintenant des magnifiques promesses " faites en faveur de la piété, dans laquelle, " durant leur courte carrière, ils avaient mis " leur gloire et leur bonheur. "

Consolez-vous donc, avec nous parents chrétiens de ces deux chers défunts ! Que votre confiance soit pleine et entière ! Le Seigneur, rempli de bonté, les cueillit dans toute la ferveur et dans l'élan de leur âme, au moment qu'il avait fixé. " S'il les a retirés de " ce monde, c'est parce qu'ils lui ont été agréa- " bles, et qu'il en a été aimé. Il les a enlevés, " de peur que le mirage trompeur de la vie ne " changeât leurs bonnes dispositions, et ne

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

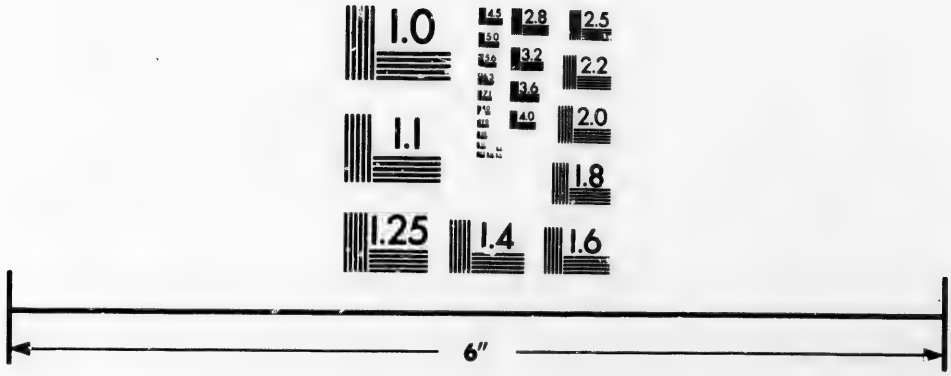

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

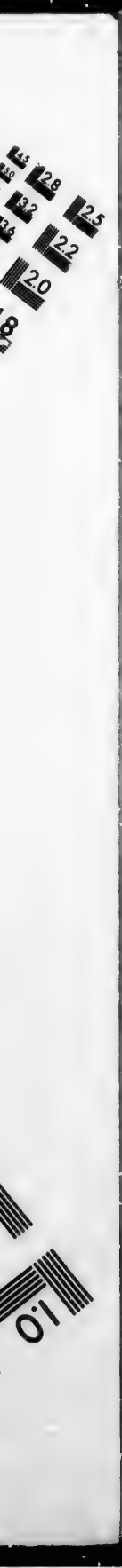
1.0
2.8
2.5
3.2
2.2
2.0

" trompât les généreuses résolutions de leur
" cœur. "

Mais reprenons la suite du récit.

Les autres excursionnistes se rendirent à terre, et demandèrent l'assistance de quelque canotier pour retrouver les corps. Ceux d'Emile Paradis et du jeune Michaud furent les premiers retirés de l'eau. Tout fut tenté pour les faire revenir, s'il en avait été encore temps ; mais aucun moyen ne réussit. Chez Emile seul on découvrit quelque signe de vie, que le zélé pasteur de la paroisse, déjà arrivé sur le théâtre de l'évènement, jugea suffisant pour lui donner l'absolution. Le corps d'Eugène ne fut trouvé que deux heures après l'accident.

Ce qui contribuait à rendre cette scène plus déchirante encore, c'était la présence des mères infortunées des jeunes gens. D'abord on voyait Mme Michaud toute éperdue et comme hors d'elle-même. Pendant le drame lugubre auquel elle venait d'assister, et qui s'était si tristement terminé par la mort de son fils, son cœur de mère avait passé par de cruelles angoisses. Mais en ce moment où elle a sous ses yeux le corps sans vie de son cher et

unique enfant, elle ne peut plus contenir sa douleur. et elle remplit l'air de ses lamentations qui touchent les cœurs de tous les spectateurs. Cependant M. Michaud se hâta de faire transporter à sa demeure le corps de son fils, et la mère le suivit désolée et continuant ses pleurs et ses cris.

Quant à Mme Paradis, à la première nouvelle du terrible évènement elle était accourue sur les lieux, et elle y arriva au moment où l'on venait de pêcher le corps de l'un de ses deux fils. En femme forte et courageuse, la pauvre mère domina d'abord sa douleur, et les témoins de la scène furent frappés de son attitude dans une circonstance aussi poignante pour le cœur maternel. Elle prit dans ses bras le corps d'Emile que l'on avait quelque espoir de ramener à la vie ; et elle ne se lassa de le frictionner que lorsque le médecin eut déclaré qu'il n'y avait plus rien à espérer. Pendant ce temps on avait trouvé le corps d'Eugène, et on venait de le placer sur le rivage à côté de celui de son frère. La plume se refuse à décrire le spectacle de cette mère en face des cadavres de ses deux enfants, qui tout à l'heure l'avaient quittée pleins de force.

et de santé, et qui, en ce moment, sont là sous ses yeux gisant inanimés sur la plage. Mme Paradis n'y tient plus ; elle éclate en sanglots et tombe évanouie. Quand elle fut revenue à elle, on la pria instamment de se retirer ; mais tout fut inutile ; elle ne pouvait se séparer de ses deux chers enfants. Du reste, même en ce moment, ils étaient si intéressants à voir, que les étrangers eux-mêmes prenaient plaisir à les considérer. Tous ceux qui les virent furent surpris de la douceur et du calme de leurs traits ; au point que plusieurs ne purent s'empêcher d'en faire la remarque. La mine légèrement souriante d'Emile faisait dire que jamais en face d'un cadavre on n'avait éprouvé pareils sentiments à ce que l'on sentait alors. Quant à Eugène, sa physionomie continuait d'exprimer, même dans la mort, la joie qui l'avait animée pendant la vie ; et, à voir ses traits tant soit peu contractés, on eut cru volontiers à un dernier effort de son âme pour se recueillir avant de paraître devant son Dieu. Et s'il est vrai que, soit pendant la vie, soit après, la physionomie est le reflet et le miroir de l'âme, nous devons croire que, jusque dans les étreintes de la mort qui les

avait surpris, Emile et Eugène avaient gardé une tranquillité d'âme parfaite, et avaient fait à Dieu le sacrifice de leur vie avec résignation et un complet abandon.

Cependant cette douce empreinte de sérénité et de paix ne dura pas longtemps, et fut bientôt effacée par les traits que laissa sur leur visage la mort violente qu'ils venaient de subir.

Telles sont les circonstances de cette mort tragique que nous venons de raconter.

Avant d'aller plus loin le lecteur nous saura gré de deux autres détails qui allaient nous échapper et qui nous semblent bien touchants. D'abord, lorsque les corps d'Emile et d'Eugène furent exposés sur la plage, on fut bien surpris de voir l'endroit de leurs genoux et l'extrémité de leurs pieds couverts d'une épaisse couche de vase, tandis que tout le reste des habits était simplement trempé ; particularité qui ne s'explique qu'autant que ces deux parties de leur corps étaient enfoncées dans le limon par la position qu'ils avaient à leur dernier instant. Et cette position n'a-t-elle pas dû être celle d'un homme à genoux, et par suite n'est-on pas fondé à croire que c'est dans cette posture et dans l'acte même de la

prière que ces pieux enfants ont rendu leur âme à Dieu ?

L'autre fait est un dialogue entre Emile et sa mère quelques jours avant la mort des deux frères. Le rapprochement auquel ce petit entretien donne lieu est vraiment singulier. Voici quelle en fut l'occasion. Vers le même temps un misérable s'était jeté dans le fleuve au quai de Sorel. Mme Paradis en racontant ce fait à ses deux fils, ne put s'empêcher de déplorer le sort de cette pauvre âme. Emile dit alors : " Ne savez-vous pas, maman, que " même au fond de l'eau ce malheureux à pu " avoir une bonne pensée et produire un acte " de repentir qui lui ait obtenu le pardon de " ses fautes ?— Mais, reprit la mère, cette " bonne pensée, qui nous dit qu'il l'a eue ?"— " Croyez-vous, répondit Emile, que, lorsqu'on " a eu l'habitude de penser à Dieu pendant sa " vie, il soit bien difficile de penser à lui au " moment même de la mort ?

Encore une fois, le rapprochement de ces réflexions d'Emile et des circonstances de sa mort n'est-il pas surprenant et bien touchant à la fois ? Et peut-on douter un seul instant que le bon jeune homme, se trouvant lui-même au

fond de l'eau, ait eu de la peine à mettre en pratique ce qu'il avait jugé si facile même pour cet homme qui n'avait pas reculé devant le crime horrible de suicide ?

Nous aimons à relever toutes ces circonstances de la mort d'Emile et d'Eugène pour calmer les vaines inquiétudes de leurs parents si chrétiens, qui, n'ayant aimé que l'âme de leurs enfants, ont de la peine à se consoler de ce qu'ils n'ont pu recevoir, avant de mourir, les derniers secours de la religion.

III.

Bientôt après la catastrophe, un télégramme en apporta la nouvelle à M. Paradis qui se trouvait à Montréal.

Le vague même des termes dans lesquels la dépêche était conçue, par suite les mille suppositions diverses qui se présentèrent à à l'imagination bouleversée du père, l'intention arrêtée qu'il avait de rejoindre deux jours plus tard sa famille à Yamaska pour y prendre un peu de repos dans la société de sa femme et de ses deux fils, tout cela était de nature à écraser l'âme de ce père infortuné. Un vapeur express ne fut pas assez tôt équipé pour

le transporter sur le théâtre de la catastrophe : A son arrivée, quand on lui apprit l'affreuse réalité, il fut étrangement surpris, car jusque-là la pensée d'une noyade ne s'était pas même présentée à son esprit. Mais il est difficile de s'imaginer la douleur que lui causa la vue de ses deux enfants glacés par la mort. Pour s'en faire une idée, il suffit de dire que ces deux jeunes gens étaieut l'orgueil et la joie de leur père, et qu'aujourd'hui encore celui-ci peut à peine en parler sans verser des larmes.

Grande aussi fut la consternation des maîtres et condisciples d'Émile et d'Eugène, lorsque le lendemain, la voix des journaux leur apporta la nouvelle de la fin si triste et si inattendue de ces deux excellents élèves et et amis. En un mot, ce malheur excita les regrets de tous ceux qui avaient eu l'avantage de connaître ces deux frères, et les sympathies de ceux-là mêmes qui n'avaient jamais eu de rapports avec eux. Mais nous devons mentionner spécialement les citoyens d'Yamaska pour la large part qu'ils prirent au deuil de cette famille éplorée, et l'intérêt qu'ils lui témoignèrent dans cette grande affliction fut d'autant plus vif qu'elle était venue chercher

au milieu d'eux quelque doux et agréable passe-temps.

Le lendemain de l'accident, à sept heures du soir, les amis d'Emile et d'Eugène se réunissaient en grand nombre dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, dans le but de passer des résolutions de condoléance, et de s'entendre au sujet de la part qu'ils prendraient aux funérailles de leurs deux condisciples chéris. Les diverses résolutions furent adoptées à l'unanimité et l'on conclut que tous assisteraient en uniforme à la cérémonie des funérailles qui devait avoir lieu le vendredi suivant. Ce jour-là, en effet, de grand matin les corps des défunts, qu'on avait d'abord transportés au village d'Yamaska, et de là à Sorel furent apportés à Montréal par le vapeur venant de Québec ; le père et la mère, l'âme abîmée dans la douleur accompagnaient les cadavres de leurs deux enfants bien aimés. Quand vers huit heures et demie, le bateau aborda au quai de Montréal, déjà la foule encombrait le mur de revêtement. Du port le cortège devait se rendre à l'église de la paroisse St. Jacques. A 9 heures et demie, les deux corbillards transportant les corps se mirent en route. Les porteurs du

poêle étaient pour Emile : MM. E. de Cotret, S. Bissonnette, D. Bruchesi, J. Mount, R. de Cotret, et N. Rivet ; pour Eugène, MM. G. Labine, H. Gauthier, A. Barcelo, A. Coutlée, J. Gauthier, et F. Hurtubise.

Le cortège marchait lentement à travers les rues.

A mesure qu'il avançait, il se grossissait d'une foule serrée et compacte qui se portait sur le passage. Telle était la pompe de ce convoi qu'il semblait être celui de quelque grand et illustre citoyen. Le deuil était conduit par M. Paradis accompagné de ses cousins et beaux-frères les MM. Paradis, les docteurs Larue, Ladouceur et Fortier. Parmi le grand nombre de personnes qui suivaient, on remarquait les honorables juges Jetté, Mathieu, de Montigny et Dugas, l'honorable M. Mercier, son honneur le maire Beaudry, le grand connétable Bissonnette, tous les échevins, les officiers de la corporation, les principaux membres des professions libérales, et une foule d'autres au nombre de neuf cents environ, qui venaient par leur présence témoigner de leur sympathie à la famille des défunts. Toute la police en uniforme, bon nombre de pompiers, un déta-

chement de la police riveraine figuraient aussi dans les rangs du cortège. Enfin, parmi les membres du clergé on voyait M. Deguire, directeur du Collége de Montreal, M. Bédard, père spirituel des défunts, M. Rousselot, curé de la paroisse St. Jacques, le R. P. Turgeon, du Collège Ste. Marie, M. Emard, prêtre de l'Evêché, les RR MM. Archambault, Maillet, Schlickling, Laliberté, Portier, Brault, Charpentier, Brasseur, plusieurs ecclésiastiques, entre autres MM. Saint-Jean, Laforce, Laurier. Le défilé du cortège dura une heure environ. Arrivé à l'église, la foule était si nombreuse que beaucoup de personnes ne purent y entrer. La levée du corps fut faite par le R. M. Deguire, et le service chanté par M. Bédard, assisté du R. P. Turgeon, comme diacre, et de M. Maillet, comme sous-diacre. A l'orgue le chœur de St. Jacques. aidé des élèves des deux collèges de Montréal et Ste. Marie, a chanté sous la direction de M. Labelle, maître de chapelle de la paroisse, la messe de Requiem harmonisée. Impossible de décrire l'impression que faisait l'ensemble de cette triste cérémonie, et le son lugube des cloches, et les tentures de deuil, et le chant grave et solennel

de la sainte liturgie, et le concours extraordinaire de cette foule recueillie et ce clergé nombreux, rangé autour des saints autels dans l'attitude de la prière ; mais ce qui émouvait pardessus tout, c'était la vue de ce catafalque élevé au milieu de la nef et sur lequel étaient déposés les deux cercueils, cause de cette lugubre et imposante démonstration.

Après le service, le cortège prit la direction du cimetière de la Côte-des-Neiges. Sur tout le parcours la population de la ville exprima les plus sincères sympathies pour la famille des jeunes défunts. La douleur la plus profonde se peignait sur tous les traits. Il semblait que chaque famille eût perdu un des siens. Un groupe nombreux de parents, de condisciples et d'amis suivit les chars funèbres jusqu'au cimetière sans se laisser arrêter ni par la chaleur du jour, ni par la longueur du chemin.

Après les prières ordinaires, et les dernières bénédictions de l'Eglise, une tombe commune reçut les dépouilles mortelles des deux frères ; et c'est là qu'aujourd'hui tous deux reposent unis dans la mort, comme ils l'avaient été dans la vie. " Amabiles et decori in vitâ suâ, in morte " quoque non sunt divisi". (II Reg. I, 23).

TRIBUTS D'AMITIÉ.

EUGENE ET EMILE.

Amabiles et decori in vitâ suâ ; in morte quoque non sunt divisi.
II REG. I. 23.

Joyeux ils s'en allaient sur la brillante route,
Leur âme épanouie était libre du doute
Et plein de fleurs leur gai chemin,
Ils s'en allaient, jetant aux vents leurs chants d'ivresse,
Recueillant le bonheur, et coulant leur jeunesse
En paix et la main dans la main.

Sur leur front rayonnant, leur pure et douce vie
Avait mis les splendeurs de leur âme ravie,
Tous deux vivaient dans l'union.
Amants de la vertu, contempteurs de la terre,
Leur cœur pour le devoir et pour le bien faire
Battait toujours à l'unisson.

Fleurs ouvertes ensemble à la brise féconde,
Que Dieu, dans sa bonté, fait passer sur le monde
Par la douce religion,
Ils avaient su garder pour leurs amis, leur père,
Pour leur Dieu, leur patrie, et pour leur tendre mère
De leur bon cœur l'affection.

Par les zéphyrs bénis, les célestes rosées,
Ces deux charmantes têtes doucement caressées
Grandirent auprès du saint lieu.
Leurs aimables couleurs, leur brillante nature,
Leur calice embaumé, leur corolle si pure
Ravivent les regards de Dieu.

Ce Dieu leur avait dit dans l'ombre et la retraite :
" Enfants à me servir que votre âme soit prête
Je vous garde pour mon autel."
Et ces frères ensemble avaient voué leurs âmes
En délaissant le monde et ses sentiers infâmes,
Au service du Dieu du ciel.

Et tous deux se disaient : " Frères, du mont sublime
" Au plus tôt gravissons la haute et sainte cime,
" Vers l'avenir pressons le pas. "
Mais Dieu voyait d'ici les périls si funestes,
Il les ravit tous deux dans les parvis célestes,
Et les retira d'ici-bas

Ils ne sont plus Eugène, en véritable apôtre,
A terminé sa vie, en exclamant à l'autre :
" Pensons à Dieu, repentons-nous, "
Ils ne sont plus. Que Dieu dans sa miséricorde
Cédant à la prière, à leurs âmes accorde
La paix que nous leur voulons tous.

Famille, sous le poids des douleurs affaissée !
Vous croyez l'union, par cette mort, brisée,
Et qu'elle ne reviendra plus.

Non ! ces chaînons brisés trempés dans la souffrance,
Iront se relier, consolante espérance !
Au cœur sacré du doux Jésus.

Ils ont passé. Leur vie à peine, commencée,
Sous le vent du bonheur, si doucement bercée,
Est descendue au froid tombeau.
Mais de tous deux, là-haut, l'âme pure et ravie
Eclate, resplendit, dans l'immortelle vie,
Aux rayons du divin flambeau.

Eugène ! Emile ! Amis, vous qui, toujours ensemble,
Comme deux passereaux, que la route rassemble,
Avez volé vers d'autres cieux !
Vous, fruits tombés de l'arbre, avant les jours d'automne!
Vous, que le jardinier, avec bonheur moissonne !
O vous, élus trois fois heureux !

Vos amis en pleurant votre amitié perdue,
Comprenant votre perte en sa grande étendue
Garderont dans leur cœur, pour vous, un souvenir.
Car vous étiez trop bons pour exciter l'envie ;
" *Car vous fûtes brillants et bons dans votre vie,*
" *Et la cruelle mort ne pût vous désunir.* "

HENRI GAUTHIER,
Collège de Montréal.

12 Août 1883.

LES DEUX TOMBES.

Deux anges désolés pleuraient sur deux tombeaux :
" Seigneur, vous le savez, ces jeunes gens si beaux,
" Courageux combattants, amants de la prière,
" Auraient été l'honneur de votre sanctuaire ;
" Ils brûlaient de donner, Benjamins du saint lieu,
" Leur vie et leur amour à l'Eglise de Dieu. "
" Pourquoi, dit l'un, sitôt frapper l'arbuste
" Où ces deux fleurs allaient s'épanouir ? "
L'autre reprit : " comment est mort ce juste ?
" Quel est l'espoir qui va s'évanouir ? "

" Joyeux comme l'oiseau qui voit le jour renaître,
" Eugène était plus jeune, avide de connaître,
" Plein d'ardenr pour l'étude, et d'entrain pour le jeu.
" Son aîné préférait, assis au coin du feu,
" Le sein de la famille et sa paisible joie
" Aux tournois éclatants où l'esprit se déploie.
" Tous deux aimant leur famille et leur Dieu,
" Tous deux aimés, et méritant de l'être,
" Eussent été la gloire du saint lieu,
" L'orgueil de ceux qui les avaient vus naître. "

" Le ciel était serein, l'atmosphère était chaude,
" Le zéphyr agitait le tapis d'émeraude
" Et la vague endormie où couraient deux vaisseaux.
" Le vent s'élève, il souffle, il agite les eaux,
" La mer les engloutit ! ! ! ..... Caché sous la feuillée
" L'oiseau chantait toujours..... La mère inconsolée
" Sur le rivage appelait ses enfants.
" Pour les garder du vent et des orages
" Dieu recueillit ces fleurs à leur printemps.
" Inclinons-nous ! car ses arrêts sont sages. "
....

L'ange se tut ; Jésus leur prépara deux trônes
Et sa main sur leur front déposa des couronnes.

Eugène aimait son frère, et son frère l'aimait,
Sentiment qui charmait leur vie et l'embaumait.
L'un pour l'autre a vécu ; leurs anges étaient frères,
Semblables leurs travaux, communes leurs prières.
Ces frères regrettés s'aimaient si tendrement
Qu'ensemble ils ont vécu, que dans le même instant,
La mort cruelle a fini leur carrière.
Lorsque l'on vit l'abîme s'entrouvrir
Il fut touchant à cette heure dernière
De voir leurs bras s'enlacer pour mourir.
....

Vous qui pleurez Emile, enlevé par la mort,
Condisciples chéris qui regrettez son sort,
Ecoutez les conseils que du fond de sa tombe
Nous donne cet ami, qui si jeune succombe.

" Le fruit n'était pas mûr, quand Dieu l'a moissonné ;
" J'étais jeune et riant, d'amis environné,
" Ce fut hier que je quittai la plage,
" Déjà je vois les murs noirs du tombeau ;
" C'est que la mort ne respecte pas l'âge
" Car elle abat le chêne et le roseau. "
....

Eugène à son tour dit : " Amis ne pleurez plus
" Aujourd'hui vos amis au séjour des élus
" De leur amour pour Dieu goûtent la récompense.
" Sachez que pour qui l'aime en vain la mort s'avance :
" Il est brillant de calme et de sérénité,
" Car au bord de la tombe il voit l'éternité ;
" La mort est douce aux âmes innocentes
" C'est un sentier dont le ciel est la fin ;
" Oh ! mes amis, vos prières puissantes
" Ont abrégé la longueur du chemin. "

GUSTAVE LABINE.

J. M. J.

LETTRE DE CONDOLÉANCE ADRESSÉE A LA FAMILLE DE M. H. PARADIS

PAR L'ACADÉMIE DU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

A l'ouverture de leurs séances, les membres de l'Académie du Collège de Montréal sont heureux de payer un tribut d'hommages à la mémoire de leurs regrettés

condisciples, Emile et Eugène Paradis. C'est un soupir, c'est une larme au milieu de tant de soupirs et de larmes qui ont entouré et couvert ces deux tombes.

Emile, il est vrai, n'était pas de notre cercle ; mais son union intime avec Eugène, à la vie et à la mort, ne nous permet pas de les séparer dans nos regrets et dans nos pleurs. Eugène était l'ornement de cette Académie, et ses brillants talents littéraires rehaussèrent plus d'une fois l'éclat de nos séances. Leur bon cœur, leur ingénuité, leur candeur nous les ont fait estimer tous deux.

Voilà pourqnoi nous prenons aujourd'hui la respectueuse liberté d'offrir aux parents de nos regrettés amis, cette expression de notre douleur et de nos sympathies les plus sincères pour l'affreux malheur qui vient de les frapper.

Puissions-nous contribuer ainsi à adoucir l'amertume dans laquelle ont été plongés un père et une mère cruellement éprouvés.

FRED. E. VILLENEUVE,

Secrétaire.

Le 26 Septembre 1883.

RÉPONSE DE M. PARADIS.

Mme Paradis et moi nous sommes très-sensibles au tribut d'hommages payé par les membres de l'académie du collège de Montréal à la mémoire de nos pauvres enfants. Cette expression de vos sympathies nous touche vivement. Je suis convaincu de leur sincérité, quand je considère combien ils aimaient leur collège et leurs compagnons d'étude et de jeux. Quinze jours avant l'accident déplorable qui nous les a ravis, ils m'avaient chargé d'aller retenir leurs places au séminaire de philosophie. Malgré leur vive affection pour le toit paternel, ils voyaient avec plaisir la fin des vacances ; la rentrée au collège était pour eux un acheminement vers le sentier du devoir qu'ils désiraient ardemment parcourir en cherchant à y entraîner d'autres.

Merci, mes chers amis, pour le bon souvenir que vous conservez d'Emile et d'Eugène ; pensez à eux dans vos prières. J'espère que leur court séjour au milieu de vous, et leur départ si soudain et si imprévu seront pour vous tous une pensée salutaire et consolante.

A vous de tout cœur,

Montréal, 28 sept. 1884. H. PARADIS.

en-
les
éal
ette
che
ité,
eur
ux.
qui
ete-
nie.
nel,
; la
ne-
ent
raî-

ve-
ne ;
que
dé-
ous

CHARLES MICHAUD

ELÈVE DU COLLÈGE STE. MARIE.

Charles-Frédéric Michaud naquit le 9 avril 1867, à St-Michel dans le comté de Yamaska. Son père, ingénieur civil de talent, avait, au moment de l'accident qui lui enleva son enfant, le contrôle des travaux sur la rivière Richelieu. L'enfance du jeune Michaud se passa dans son village natal, dans les bras et sous les yeux de ses bons parents. Il suffit de dire qu'il était fils unique pour faire comprendre tout l'amour que ceux-ci, et en particulier son excellente mère, lui portaient. En retour, l'enfant avait un grand attachement pour eux. Cet attachement lui faisait craindre d'en être séparé même par la mort. Aussi, comme on nous l'apprend, " à l'âge où l'enfant est ordinairement indifférent lui disait souvent : Maman, je voudrais bien que nous mourrions tous ensemble, papa, toi et moi. " Une autre marque de sa piété filiale, c'est la confiance qu'il plaçait dans sa mère. Toujours franc et ouvert, il n'avait rien de caché pour elle, c'était sa confidente. Ce sentiment le portait à lui découvrir le fond de son cœur et à lui avouer ses faiblesses et ses fautes.

Comme il est ordinaire à cet âge, il était d'un naturel enjoué. Il aimait le jeu et savait

toujours s'amuser. Son plus grand plaisir était d'aller sur l'eau, et de sillonner dans sa barque les eaux peu profondes de la rivière Yamaska qui traverse son village natal. C'était son amusement favori pour lequel il laissait tout. Aussi que d'heures sa mère n'a-t-elle pas passées avec lui pour lui procurer ce plaisir et le préserver des accidents.

Cependant, lorsqu'il eut atteint sa dixième année, M. et Mme Michaud, en parents vraiment chrétiens, désireux d'assurer l'avenir de leur cher enfant résolurent de s'en séparer, et de le placer au collège Ste-Marie, dirigé par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus. On conçoit quelle fut la douleur de l'enfant lorsqu'il s'agit de quitter la maison paternelle à laquelle il était si vivement attaché.

Il fut pendant ses années de collège ce qu'il avait été pendant ses jours d'enfance. Sa nature franche, et son caractère gai et obligeant lui gagnèrent l'estime de tous ses condisciples, estime qu'il sut conserver tout le temps qu'il passa dans cette institution.

Charles avait une grande dévotion envers la très-sainte Vierge. Il faisait partie de la con-

grégation érigée en son honneur pour l'avancement spirituel des élèves. Et aux jours spécialement consacrés à la Mère de Dieu, il ne manquait jamais de s'approcher de la table sainte. Lorsque le soir l'heure du repos sonnait, il s'agenouillait pour réciter pieusement son chapelet. Et il ne se départissait jamais de cette excellente pratique de piété, même pendant les vacances. En voyant son amour pour Marie, n'est-il pas permis de croire que cette bonne mère, craignant pour un fils qui l'aimait tant les séductions du monde, a obtenu de Dieu qu'il le retirât du milieu des dangers qui l'environnaient. Pensée consolante, et bien propre à adoucir les chagrins amers d'une mère désolée.

Il montrait aussi beaucoup de sensibilité pour les pauvres en faveur de qui il était toujours prêt à donner ce qui lui appartenait. Et bien souvent on l'a vu pleurer en racontant les peines du malheureux.

Lorsque l'époque de ses dernières vacances arriva, Charles qui venait de terminer sa méthode, eut le pressentiment de sa mort. Il s'en ouvrit même à un de ses amis. Cette pensée le porta à redoubler de dévotion.

our
aux
de
de
du
iter
sait
été,
ion
de
our
du
du
sée
ha-

lité
tait
ait.
ant

ces
mé-
Il
tte
on.

Aussi, un jour qu'il se croyait seul devant le Saint-Sacrement à l'église de son village, Mme Michaud qui le vit en fut comblée de joie. Au sortir du lieu saint, elle ne put s'empêcher de lui dire : " Charles, Dieu sait combien je t'aime, et cependant en te voyant prier tout à l'heure avec tant de piété et de ferveur, je lui ai demandé qu'il t'enlève de ce monde avant que tu aies le malheur de l'offenser mortellement. " Dieu exauça le vœu formulé en cette circonstance par cette mère si chrétienne. Quelque tristes que soient les circonstances de la mort du pauvre enfant, il n'en est pas moins vrai que Dieu a voulu déployer sa miséricorde envers lui, car il l'a cueilli avant que le souffle des passions n'eût flétri son âme.

La nouvelle du terrible événement que nous avons raconté dans les pages précédentes frappa de stupeur les condisciples de Charles qui avait su se faire un ami de chacun d'eux. Ceux-ci s'étant rassemblé au collège Ste-Marie exprimèrent la vive douleur qu'ils ressentaient et décidèrent de faire chanter une messe de Requiem pour le repos de l'âme de leur compagnon d'hier.

Mais si la douleur des amis de Charles fut grande que dire de la douleur navrante de Mme Michaud. Comme une autre Rachel elle ne voulut pas être consolée. Le temps même n'a pu adoucir l'amertume de ses chagrins. Aujourd'hui encore la mort de son cher enfant lui est aussi cruelle qu'elle le fut le premier jour. Elle ne trouve de consolation qu'à prier pour lui. Aussi tout le jour elle prie et gémit, oubliant jusqu'au soin de sa nourriture.

Cependant Charles n'est pas perdu pour toujours. Sa piété et les vertus qu'on lui remarquait sont un garant de son salut et nous permettent de croire qu'il jouit maintenant du bonheur des élus.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

Préface VI

CHAPITRE I. Enfance des jeunes Paradis.

I.—Naissance des jeunes Paradis.—Leur famille 1
II.—Premières années 7
III.—Entrée au Petit-Séminaire 14

CHAPITRE II. Séjour au Petit-Séminaire.

I.—But de cet Etablissement 19
II.—Rapports d'Emile et d'Eugène avec leurs maîtres, leurs condisciples, etc 26
III.—Leur application à l'étude 33
IV.—Leur piété 39
V.—Leur conduite pendant les vacances. 56
VI.—Le Séminaire de Philosophie 62

CHAPITRE III. Dernières Vacances et Mort.

I.—Dernières Vacances 67
II.—Récit de l'accident 71
III.—Funérailles 83

TRIBUTS D'AMITIÉ.

I.—Emile et Eugène (poésie) 89
II.—Les Deux Tombes (poésie) 92
III.—Lettre de Condoléance de l'Académie du Collège 94
IV.—Réponse de M. Paradis 96
Notice Biographique sur CHARLES MICHAUD..... 98

ERRATA.

Page 27, ligne 14, au lieu de : losque, lisez : lorsque.
Page 36, ligne 8, au lieu de : l'un et l'autre répondait, lisez : l'un et l'autre répondaient.
Page 44, ligne 22, au lieu de : bouté par essence, lisez : beauté par essence.
Page 73, ligne 7 au lieu de : elle cédait, lisez : elle calait.
Page 73, ligne 8, supprimez le mot : après.
Page 80, ligne 16, supprimez : pareils sentiments à.
Page 90, ligne 2, au lieu de : têtes, lisez : fleurs.
Page 90, ligne 6, au lieu de : ravivent, lisez : ravirent.

que.
lait,

sez :

elle

.

ent.